

L'Enseignement

Education
Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

Questions professionnelles, p. 66.—Enseignement anti-alcoolique, p. 66.—Pensée pédagogique, p. 66.

PÉDAGOGIE:—Caisses d'économie scolaires, *C.-J. Magnan*, p. 67.—Importance de l'enseignement de la religion à l'école, p. 69.—Comment se faire aimer et respecter par ses élèves, p. 70.—La province de Québec, d'abord, *C.-J. M.*, p. 73.—Les tempéraments, *A.-N.-Th. Valiquet, O. M. I.*, p. 74.—Deux livres, *C.-J. M.*, p. 76.—Perspective encourageante, p. 78.—Le bon langage à l'école, p. 78.

DOCUMENTS SCOLAIRES:—Discours de bienvenue (Association des Institutrices), *R. P. A.-N.-Th. Valiquet*, p. 80.—Chronique pédagogique, p. 82.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 85.—Leçons de choses, la Boussole, p. 79.—Arithmetic, *J. Ahern*, p. 90.—Enseignement intuitif des fractions d'après les tableaux Lippens, p. 92.—Une leçon de récitation à l'école élémentaire, d'après *L.-C. Bon*, p. 93.—Histoire du Canada: Madeleine de Verchères, p. 95.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Le Fonds de pension: Etat financier, p. 97.—Caisses d'économie scolaires; Règlements, *Boucher de LaBruère*, Surintendant, p. 98.—Bureau central: Liste des diplômes élémentaires, p. 100.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 107.—Langue française: Cours élémentaire, p. 108.—Cours moyen, p. 110.—Cours supérieur, p. 113.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 118.—Agriculture, p. 119.—Mathématiques: Arithmétique, p. 121.—Algèbre, p. 124.—Géométrie, p. 125.—Langue anglaise, p. 125.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Association des Instituteurs catholiques de Montréal, p. 126.—Association des Institutrices de Québec, p. 127.—Remis, p. 127.—Concile plénier, p. 127.—Avis, p. 127.—Notre 31^E année, p. 127.—Organe de la jeunesse, p. 127.—L'École technique, p. 128.—Bibliographie, p. 128.—Manuel des sciences usuelles, p. 128.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

Boite 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Catherine Tékakwitha

Surnommée la Vierge iroquoise, le Lis de la vallée des Agniers. Née à Gandaougué, village du canton des Agniers. Morte en odeur de sainteté le 17 avril 1760. Son corps est précieusement conservé à Caughnawaga, près Montréal.

Questions professionnelles

« Une jeune fille qui s'est présentée pour l'obtention d'un brevet d'école primaire élémentaire français et anglais et qui a failli sur plus d'un quart des *matières françaises*, doit-elle subir de nouveau un examen anglais afin d'obtenir un diplôme français-anglais? »

Réponse.—Non.

S. A. »

« Est-on obligé de donner le 2% destiné au Fonds de pension lors même que l'on ne se propose pas de faire la classe toute sa vie? »

M.-Lse L. »

Oui.

« 1° L'examen de fin d'année, dans nos petites écoles, est-il un examen public? 2° Peut-on légalement refuser l'admission à cet examen aux parents et aux amis de l'Education? Le Manuel de l'instituteur fait silence sur ce sujet. »

1° Oui. Loi de l'Inst. Pub., art. 215, No 6.

2° Non.

Enseignement anti-alcoolique

« Pourriez vous m'indiquer quelques revues, brochures ou volumes où je pourrais me documenter afin de travailler, dans mon humble sphère, à la croisade entreprise dans la province par NN. SS. évêques? F. *** »

Excellente idée. Il est évident que nous devons seconder de tout notre pouvoir cette croisade *nationale*. Voici quelques indications bibliographiques:

Les RR. PP. Franciscains de Montréal publient une petite revue intitulée: « La Tempérance. » Le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur* contient chaque mois une très émouvante histoire propre à inspirer l'horreur de l'intempérance. *L'Enseignement primaire* a, dans chaque numéro, quelques pages consacrées à l'enseignement antialcoolique. Les ouvrages suivants sont très bien faits: *Petit Manuel antialcoolique*, par le chanoine Sylvain; *Alcool et Alcoolisme*, par Edm. Rousseau; *Qui a bu boira* (recueil d'histoires) publié par l'Œuvre de St-Charles Borromée, à Grammont (Belgique). » (*Le Bulletin des Etudes*).

Ajoutons à cette liste: *Petit Catéchisme de Tempérance et Précaution contre la Tuberculose*, par Edmond Rousseau, approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique

Pensée pédagogique

Veillez à ce que l'enfant prenne des habitudes d'ordre. L'ordre est le père de l'industrie, de la prospérité et, à un certain degré, de l'honnêteté. Avec l'ordre vient l'esprit de suite, si important dans toutes les affaires. C'est dans la première enfance qu'il faut s'y former. Si l'on commence par la négligence et le laisser-aller, toute la vie en porte la triste empreinte et une catastrophe est inévitable.

GAUTHEY. *

PEDAGOGIE

CAISSES D'ECONOMIE SCOLAIRES

Au cours de la dernière session de la Législature de Québec, sur l'invitation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le gouvernement a fait ajouter l'article suivant à la loi de l'Instruction publique :

Il est loisible aux Commissions scolaires d'établir des Caisses d'Economie Scolaires, suivant des règlements adoptés par le Surintendant de l'Instruction Publique et publiés dans la Gazette officielle de Québec (1).

Au chapitre des *Documents officiels*, nous publions une circulaire de l'honorable Boucher de La Bruère, ainsi que les règlements qu'il a adoptés en vue de faciliter l'établissement des Caisses d'Economie scolaires. Nous attirons la sérieuse attention du personnel enseignant sur les documents importants que le Surintendant de l'Instruction publique vient de promulguer.

Nous en recommandons particulièrement la lecture à MM. les Secrétaires-trésoriers des commissions scolaires : c'est à eux qu'incombe le devoir de faire connaître ces règlements officiels aux commissaires d'écoles.

Ici même, l'année dernière, nous avons essayé de démontrer l'importance que nous devons attacher aux caisses d'épargne scolaires. Apprendre à l'enfant à économiser, c'est en même temps lui apprendre à savoir se refuser les choses inutiles, parfois dangereuses : c'est donc former son caractère. C'est aussi, pour plus tard, le protéger contre l'intempérance, peut-être la débauche. C'est enfin lui inculquer de bonne heure dans l'esprit la vertu de l'épargne, qui favorise la prospérité des peuples.

Les expériences tentées ces années dernières, sur plusieurs points de la province de Québec, notamment à Ville Saint-Louis, près Montréal, et à Lévis, près Québec, nous permettent d'assurer aux instituteurs et aux institutrices que le succès couronnera leurs efforts, si MM. les Commissaires se rendent au désir patriotique du Surintendant.

Au mois de juillet dernier, M. le Chanoine LePailleur, curé de Ville Saint-Louis, adressait une circulaire aux écoles de sa paroisse, dont nous détachons ce qui suit :

“ Par cette législation (celle qui fait présentement le sujet de cet article) les commissaires d'écoles ont maintenant le droit de faire les dépenses nécessaires à l'organisation comme au bon fonctionnement de la Caisse d'Economie Scolaire; par elle aussi, la Caisse d'Economie Scolaire ayant une existence légale, reçoit une garantie parfaite de stabilité comme de responsabilité financière.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de septembre 1909, page 18.

“ La plupart des pays d'Europe ont établi partout ces Caisses d'Économie Scolaires; elles fleurissent aux États-Unis, elles sont obligatoires dans l'Ontario.

“ Permettriez-vous à une bien consolante expérience de deux années en la matière, au sein d'une population à triple catégorie de richesse, d'aisance et de pauvreté, de vous prier de vouloir bien étudier cette question de l'économie scolaire avec tout le dévouement que vous mettez à la cause de l'Éducation.”

En effet, l'expérience tentée par ce prêtre patriote qu'est M. le Chanoine LePailleur a été des plus consolantes. Qu'on en juge par l'état financier suivant :

“ Etat financier de la Caisse d'Économie Scolaire de la Ville Saint-Louis, après deux ans d'opération.

22 Juillet, 1907

Août 1909.

Recettes:

Dépôts des enfants	\$8760.36
Autres recettes	\$ 129.84
	<hr/>

\$8890.20

Déboursés:

Retraits pour dépôts à la Banque au crédit enfants	\$6020.00
Retraits pour cause de mort, départ, besoin .	\$ 683.97
	<hr/>

\$6703.97

Balance en mains\$2186.23”

En Europe, en France et en Belgique surtout, les Caisses d'épargne scolaires ont accompli cette merveille: que tout le monde, ou à peu près, est aujourd'hui pourvu d'un Livret de Banque. Et à l'école, la *Mutualité scolaire* a fait place à la Caisse d'épargne.

C'est un devoir pour nous, instituteurs canadiens-français, d'habituer les enfants à l'épargne raisonnée, méthodique, en même temps que nous devons leur inspirer l'amour du Sol natal, amour sacré qui ne se sépare pas de celui de l'Autel. La Terre, le Capital: voilà les deux forces qui, guidées par la Religion, soutiendront nos enfants dans les luttes formidables que l'avenir semble leur réserver.

C.-J. MAGNAN.

IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION A L'ECOLE

En parcourant récemment le *Vade-mecum* du Catéchiste à l'École, du chanoine Noël, la page suivante nous a particulièrement frappé. Nous la soumettons à la bienveillante réflexion du personnel enseignant, convaincu qu'elle leur laissera dans l'âme de salutaires sentiments.

“ Le jour même de son Ascension, quelques instants avant de prendre son essor triomphal vers le ciel, Notre-Seigneur Jésus-Christ disait ces grandes paroles : “ Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné. ” Le baptême et la foi, mais une foi éclairée et pratique, telle est, d'après le Sauveur lui-même, la double condition du salut.

“ L'enfant qui vous arrive, cher instituteur, a reçu le baptême. La foi est aussi en lui à titre de vertu ou de lumière surnaturelle. Cette foi a autant besoin de l'aliment de la doctrine chrétienne que l'intelligence de connaissance et le corps de pain. Que de parents, soit par manque de temps, soit par insouciance, laissent grandir les enfants sans leur donner la moindre instruction religieuse ! Et c'est à l'âge même où la raison s'ouvre, où la responsabilité morale s'accuse, où la foi doit s'éclairer et se traduire en actes, que l'enfant se présente à l'école primaire.

“ Donner à une âme vivant d'une vie surnaturelle l'aliment qui doit la faire vivre éternellement, est-il, en vérité, une fonction plus importante, plus vénérable, plus joyeuse que celle-là ? C'est un vrai sacerdoce, une véritable paternité spirituelle ; entre l'âme qui reçoit l'aliment et l'homme, prêtre ou laïque, qui le lui sert, s'établit une filiation d'un ordre supérieur.

“ Avec la religion imprégnant tout l'enseignement, l'école ressemble singulièrement à un temple où Dieu préside, et dont l'instituteur est le ministre. . .

“ Hélas ! pourquoi, sous prétexte de neutralité, d'émancipation de l'esprit humain, certains dirigeants rêvent-ils toujours de laïciser ou plus exactement de déchristianiser l'enseignement !

“ Ont-ils bien réfléchi à l'attentat qu'ils commettent contre la foi de l'enfant qui, ne trouvant plus sa nourriture à l'école, s'étiole et dépérit ; contre les droits sacrés du père chrétien des enfants duquel on s'empare pour donner à leur éducation une direction contraire à celle qu'il leur imprime en famille ? Ont-ils bien compris jusqu'à quel point ils déprécient l'école ?

“ L'école pour la vie, ” dit-on. Mais pourquoi faut-il qu'elle soit uniquement pour la vie matérielle et terrestre ? L'enfant qui croit et espère, le père qui veut le salut de son fils, n'ont-ils pas le droit que l'école soit pour la vie surnaturelle et éternelle ?

“ Apprenons aux enfants à connaître, à aimer, à prier le Père céleste, le Dieu de l'Évangile, nous aurons bien mérité de Dieu, de la patrie et de la famille. Entre nos élèves et nous s'établira cette filiation spirituelle dont il était question tantôt, et qui aura pour effet d'alléger les fatigues de notre

ministère, d'en adoucir les peines et de nous mériter les joies de cette parole du Sauveur: "Celui qui fait ma volonté et qui l'apprend aux autres, sera grand dans le royaume des cieux."

Il n'y a pas encore très longtemps, l'empereur Guillaume II, d'Allemagne, s'exprimait comme suit au sujet de l'enseignement religieux à l'école:

"L'enseignement religieux est selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps. Je dirais presque qu'il n'y a qu'un malheur: c'est une certaine tendance à tout mettre dans la vie. En donnant à l'homme pour but et pour fin la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout; on ajoute à l'accablement du malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire, une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales. Certes, je désire améliorer, dans cette vie, le sort matériel de ceux qui souffrent; mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. Quant à moi, je crois profondément à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison, comme c'est la suprême joie de mon âme. On enseigne à l'heure qu'il est bien des choses dans les écoles; mais il ne faudrait pas oublier ce qui est d'une importance capitale en éducation: c'est de la religion que je veux parler."

Comment se faire aimer et respecter par ses élèves

Le maître doit être à la fois aimé et respecté de ses élèves. Quels seront ses moyens d'action à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école pour atteindre ce double but?

La plupart des vieux maîtres d'autrefois visaient surtout à se faire craindre de leurs élèves et la discipline de l'école était surtout, sinon exclusivement, fondée sur la contrainte: il en était, d'ailleurs, de même dans la famille, où le père apparaissait comme un chef redouté et redoutable. L'évolution qui s'est accomplie dans nos mœurs ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup sur notre système d'éducation; peut-être même, comme il arrive trop souvent, est-on allé trop loin dans la voie de la réaction, et peut-on trouver que la discipline familiale et scolaire, de trop sévère et trop dure qu'elle était autrefois, tend à devenir trop douce et trop souvent même à dégénérer en faiblesse. Quoi qu'il en soit, il est indiscutable que le système d'éducation, la discipline scolaire, doit s'adapter aux mœurs de l'époque.

Faut-il, d'ailleurs, regretter trop pleinement cette discipline de fer qui faisait du maître et des disciples de véritables antagonistes, qui amenait presque inévitablement chez l'un un peu de dureté de cœur et chez les autres la rancune et l'animosité, qui, par suite, proscrivait de l'éducation ce senti-

ment qui, seul, peut la rendre vraiment fructueuse, l'amour ? C'est à l'instituteur de se rappeler la parole du divin Maître : " Laissez venir à moi les petits enfants, " et de la mettre en pratique, en se rappelant cette autre : " Dieu est amour ! " " Que pourrais-je faire de cet enfant ? disait Socrate ; il ne m'aime pas. " Il faut donc que le maître sache se faire aimer de ses élèves. Mais l'amour n'exclut pas le respect ; en d'autres termes, il n'est pas la faiblesse. Oui, il faut que l'enfant aime son maître pour que l'œuvre de son éducation ne demeure pas stérile, mais il faut que ce sentiment d'affection soit autre chose qu'une sorte de camaraderie plus ou moins familière ; il faut que l'élève ait le sentiment très net de la supériorité de son maître et de la subordination qui en découle pour lui ; en un mot, il faut que le respect, pour être basé sur l'affection et pour être volontaire et réfléchi, n'en soit pas moins plein et entier. S'il en est ainsi, la contrainte fera place à cette crainte salutaire de déplaire à quelqu'un qu'on aime et qu'on respecte, crainte qui, d'après l'Écriture, est le commencement de la sagesse.

Examinons comment l'instituteur peut essayer de résoudre ce problème, en apparence si difficile, de se faire aimer des enfants tout en se faisant respecter. Je dis " en apparence " car, bien que le respect n'aille pas sans une sorte de contrainte, l'expérience prouve que les maîtres qui réussissent à inspirer à leurs disciples une véritable affection sont, en même temps, les plus respectés, je dirai même les seuls vraiment respectés.

Le talent de se faire aimer des élèves consiste surtout dans celui de les aimer vraiment soi-même. Vous aurez beau éviter de contraindre ou de contrarier vos élèves, vous ne parviendrez à vous en faire aimer réellement que si vous les aimez vous-même d'un amour profond et sincère, d'un amour que nous pourrions qualifier d'*évangélique*. En réalité, tout le secret est là.

Voyons, cependant, comment il convient d'agir dans la pratique. Qui aime les enfants sait se montrer doux avec eux, mais, encore une fois, la douceur n'est pas la faiblesse. Il n'y a pas d'école sans discipline, et la discipline suppose une règle établie et l'obéissance à cette règle. C'est dire qu'en entrant à l'école l'enfant doit apprendre la soumission ; il faut plus encore, il faut qu'il l'accepte. Cette soumission volontaire est le résultat de l'organisation du travail : l'enfant s'habitue peu à peu au travail régulier et suivi en travaillant lui-même et en voyant travailler ses camarades. Pourtant, ce serait vraiment trop beau si l'on pouvait espérer qu'une école puisse marcher ainsi, sans qu'il fallût jamais recourir à la contrainte et même à la coercition. Mais l'instituteur ne doit jamais perdre de vue qu'il a affaire à des enfants, c'est-à-dire à des êtres chez qui la raison a peine encore à faire entendre sa voix, qui obéissent surtout à leurs penchants et qui, le plus souvent, ne pèchent que par étourderie et manque de réflexion, et soit qu'il punisse, soit qu'il récompense, il n'aura en vue que le perfectionnement moral de ses élèves et se gardera avec soin de tout excès et de toute passion. L'homme véritablement doux est ferme : ferme et fort, non seulement à l'égard d'autrui, mais envers lui-même. Il sait conserver en toute occasion l'égalité d'humeur qui fait sa

force. Rien n'est plus propre à aliéner à un maître le cœur de ses élèves que ces punitions inconsidérées qu'on double ou qu'on triple pour peu que l'enfant essaye de placer un mot d'explication ou de justification, si ce n'est peut-être les accès de sensiblerie qui, chez les caractères faibles, succèdent parfois à l'emportement et à la colère. L'enfant ne peut plus aimer son maître lorsqu'il croit avoir des raisons de suspecter son esprit de justice; il ne peut plus le respecter davantage.

Le maître qui parle durement aux élèves ou sur un ton trop autoritaire ou parfois blessant, qui ne craint pas d'humilier un enfant sans raison suffisante, ne peut guère compter ni sur l'affection, ni sur le respect. Que dire de ceux qui s'oublient jusqu'à laisser échapper en classe des appréciations désobligeantes à l'égard des parents de certains enfants ou de toute autre personne que les enfants doivent respecter?

Une parole douce ou réconfortante suffit, au contraire, à gagner un cœur. Il y a des enfants qui souffrent moralement ou physiquement: qu'ils sachent, à n'en pas douter, que nous nous intéressons à leurs peines. Que notre intérêt affectueux les suive au dehors et jusque dans leur famille. Intéressons-nous aux jeux et aussi aux travaux des enfants; en un mot, qu'ils sentent qu'à l'école, à la maison, aux champs, ils ont en nous un ami sincère plutôt qu'un maître.

En ce qui concerne le respect, à l'école ou au dehors, le maître ne doit pas perdre de vue que celui qui veut être respecté des autres doit, avant tout, se respecter lui-même. Le maître qui manque de tenue, dont la contenance est suspecte, qui se laisse aller à l'emportement et à la colère, qui oublie les règles de la justice, ne saurait prétendre au respect de ses élèves. Dans ses rapports quotidiens avec les familles, il faut que, sans morgue et sans pédanterie, il se rappelle sans cesse sa dignité d'instituteur et qu'il agisse comme il souhaiterait de voir agir ses élèves; il faut que sa conduite privée soit en tout conforme à sa conduite publique. Ajoutons qu'il doit éviter avec le plus grand soin de se mêler soit aux petites querelles locales, soit aux luttes de la politique: on peut rester un bon citoyen sans risquer de compromettre ainsi sa dignité.

C'est ainsi qu'un bon maître peut gagner l'affection de ses élèves et conserver le respect de tous.

B. L.

Inspecteur primaire

(L'ÉCOLE ET LA FAMILLE).



LA PROVINCE DE QUÉBEC D'ABORD

Un instituteur nous demandait au cours des dernières vacances : " A l'école, devons-nous, en enseignant la géographie, faire de la réclame en faveur de l'Ouest canadien, au détriment de la province de Québec. N'est-ce pas ce que certains agents de colonisation prêchent ouvertement ? "

Dans les écoles de la province de Québec, les instituteurs et les institutrices doivent se faire un devoir d'inspirer aux élèves un grand amour pour leur province natale, berceau et château-fort de notre race; de leur apprendre la géographie de cette vaste province; de leur faire bien comprendre que l'on se doit d'abord à sa famille, à son village, à sa province.

L'amour de la petite patrie n'exclut pas celui de la grande. Au contraire, tout ce que l'on fait pour augmenter la prospérité de sa province, enrichit d'autant le patrimoine national.

Cette idée fort juste a été exprimée par le premier ministre de Québec, Sir Lomer Gouin, au retour d'un voyage d'Europe.

De plus, en groupant les Canadiens français dans le territoire où la Providence elle-même les a placés, c'est assurer l'avenir de leur nationalité: en demeurant les maîtres de la province de Québec, ils continueront à rester les arbitres de leur destinée.

Tandis qu'en les dispersant sur toute la surface de l'immense Dominion, leur influence sera à peu près nulle au milieu de l'énorme population étrangère qui est en train d'envahir notre pays.

Ce qu'il faut bien dire aux enfants, c'est ceci: " Plutôt que de désertir le sol natal pour les États-Unis, allez grossir les centres canadiens-français déjà établis dans l'Ontario ou dans l'Ouest. "

Mais ce conseil n'est donné que pour éviter " un plus grand mal. "

Rappelons-nous que les ennemis du Canada français et catholique ne désespèrent pas de lui faire perdre petit à petit son caractère spécial en dirigeant vers la province de Québec une immigration étrangère méthodiquement groupée.

En garde, donc! chaque vide que nous ferons chez nous, on s'expose à le voir combler par un étranger.

Restons chez nous!

C.-I. M.

LES TEMPERAMENTS ()

Une institutrice vraiment digne de son titre et de ses hautes fonctions, doit employer toute son intelligence, toute sa volonté, toute sa piété et son esprit de foi à la formation de l'esprit, du caractère, de la volonté et de la moralité des âmes qui lui sont confiées.

Pour atteindre ce but élevé et semé d'obstacles de toutes sortes, il lui faut, outre les connaissances que suppose son brevet de capacité, la connaissance intime de ses élèves, de leur degré d'intelligence, de leur caractère, de leurs passions, de leur tempérament; et traiter chacun et chacune en conséquence.

Si elle donnait à tous une direction ou des corrections uniformes, si elle les faisait passer tous par le même moule, elle s'exposerait soit à les égarer, soit à les briser; car il n'y a pas deux élèves qui se ressemblent par le tempérament, de même qu'il n'y a pas deux visages absolument semblables.

Le jardinier qui veut cultiver des fleurs aussi agréables à l'œil qu'à l'odorat, et offrir aux visiteurs le spectacle d'un beau parterre, doit donner à chaque plante un soin spécial, sous peine de les voir s'étioler et périr; de même une bonne institutrice doit donner un soin spécial à chacun de ses élèves, les cultiver tous selon leurs besoins personnels, selon les dons qu'ils ont reçus de Dieu et les difformités qu'ils tiennent de la nature.

Si elle les traitait tous de la même façon, elle s'exposerait à les rendre à leurs familles et à la société, aussi incultes qu'elle les a reçus et inaptes à porter les fruits qu'on est en droit d'attendre d'eux.

Ce que je dis aux institutrices, s'applique absolument et en premier lieu aux parents qui sont les premiers éducateurs de l'enfance, et qui, s'ils sont à la hauteur de leur mission, sont plus à même de connaître et de cultiver les esprits et les cœurs, les caractères et les tempéraments que Dieu leur a confiés.

Or, pour traiter ou cultiver chaque enfant selon son tempérament, il importe beaucoup, il est même essentiel, de le connaître, il faut l'étudier.

Tâche parfois difficile, car les tempéraments sont variés, souvent mélangés, mixtes, composés, et de plus ils se dérobent quelquefois comme certains visages qui paraissent assez bien grâce à la voilette ou au fard dont on les couvre.

Posons en principe qu'il y a du bon et du mauvais dans toute âme.

Tous nous avons reçu des germes de passions mauvaises, fruits de la chute originelle; tous aussi nous portons les germes de vertus et de bonnes habitudes déposés au fond du cœur par la main de Dieu, et surtout par le baptême.

(1) Conférence donnée par le R. P. A.-N.-Th. Valiquet devant l'Association des Institutrices de Québec, 6 juillet 1900.

Il y a de plus chez tous, une passion dominante, aux nuances différentes selon les individus, mais dont le fonds est le même chez tous ceux qui sont affectés de cette passion.

N'est-ce pas un peu comme dans les salons de mode, ou encore dans cette assemblée, où tous les monuments qui surmontent vos têtes, mesdames, ont un fonds commun et une forme à peu près identique par le fait qu'ils sont à la mode, mais qui se diversifient de mille manières par les nuances et les garnitures que leur donne votre bon goût, ou votre génie. Cette passion dominante est comme une seconde nature en chacun, et dès lors il ne doit pas être question de la détruire, pas plus que de la mode, mais de la diriger, de la cultiver, de la redresser au besoin et de lui faire produire des fruits de bien.

Ce que je dis des passions, il faut aussi le dire des caractères, dont la note dominante est diverse selon le tempérament sur lequel il est greffé.

C'est donc le tempérament qu'il faut étudier d'abord comme le fond d'où naissent et se développent les passions et le caractère.

DÉFINITION

Qu'est-ce que c'est, le tempérament ?

J'avais d'abord terminé mon travail sans donner de définition du tempérament, pensant que c'était inutile.

Mais puisque c'est la coutume de définir ce dont on parle, je vous dirai qu'au point de vue *physique*, le tempérament " c'est la complexion ou constitution des corps résultant de la proportion des principes tant solides que liquides dont il est composé. "

Sous un autre aspect, c'est la manière d'être propre à un individu et qui détermine la variété du type physiologique auquel il appartient.

Comprenez-vous ?

Mais surtout, comprenez-vous pourquoi j'avais pensé à ne pas vous donner de définitions ? C'est pourtant ce que j'ai trouvé de plus clair ou de moins obscur.

Pour mettre un peu de lumière dans ces définitions, je vous dirai que chez les anciens physiologistes la théorie des humeurs jouait un grand rôle : c'est pour cela qu'ils donnaient pour cause, aux divers tempéraments, la prédominance de diverses humeurs.

Aujourd'hui on ne croit guère à l'influence de ces humeurs ; mais, par un reste de culte pour les anciens, on a gardé la classification des tempéraments d'après les humeurs. Je commence à être un peu ancien, c'est pourquoi je respecte cette théorie (des humeurs), sans y attacher beaucoup d'importance. Ce qui me paraît le plus sage, c'est—tout en reconnaissant qu'il y a divers tempéraments—d'avouer notre ignorance quant aux causes.

Les anciens philosophes n'avaient trouvé que quatre tempéraments : les modernes en indiquent au moins six : le sanguin, le nerveux, le bilieux, le lymphatique, le mélancolique et le musculaire.

Il y a de plus les tempéraments mêlés, tels que le sanguin-nerveux, le sanguin-bilieux, le nerveux-bilieux, le bilieux-mélancolique, le lymphatique-mélancolique, le musculaire-lymphatique.

J'aurais dû mettre en tête de ces mélanges le sanguin-bilieux-nerveux, mais je craignais de vous effrayer.

Essayons de débrouiller tout cela en donnant d'abord les principaux traits des tempéraments simples et ensuite, si vous ne sentez pas le sommeil, je vous accompagnerai dans une courte excursion à travers les broussailles des tempéraments mélangés.

Ce sont les plus fréquents, et c'est peut-être seulement là que vous vous reconnaîtrez.

(à suivre)

A. N. TH. VALIQUET, O. M. I.

DEUX LIVRES

La littérature canadienne française, section de l'Éducation, vient de s'enrichir de deux livres qui lui font grand honneur.

Le premier en date, c'est celui de l'abbé Adélard Desrosiers, licencié ès-lettres, Vice-Principal de l'École normale Jacques-Cartier :

Les Écoles normales primaires de la Province de Québec et leurs œuvres complémentaires.—Récit des fêtes Jubilaires de l'École normale Jacques-Cartier; 1857-1907.—Un volume de près de quatre cents pages renfermant non seulement l'histoire des écoles normales, mais aussi l'histoire de l'Instruction publique dans la province de Québec, de 1608 à nos jours.

Le chapitre premier, qui retrace le recrutement du personnel enseignant de 1608 à 1836, est d'une lecture des plus attrayantes. Nos lecteurs en ont eu la primeur, il y a quelques mois. Jamais, croyons-nous, un écrivain canadien n'avait réussi à grouper d'une façon aussi parfaite et aussi intéressante tous les faits se rapportant à l'Instruction primaire, chez nous, aux 17^e, 18^e siècle et au début du 19^e. Également, l'histoire des écoles normales est complète. Et le chapitre intitulé: *Les écoles normales actuelles et leurs œuvres complémentaires*, supplémente admirablement cet historique.

Le Récit des fêtes jubilaires de l'École normale Jacques-Cartier, tout intéressant qu'il est, aurait pu être facilement tiré à part: l'ouvrage y aurait certainement gagné au point de vue de l'unité. Écrit dans un style correct, élégant, s'élevant parfois à l'éloquence, l'ouvrage de M. l'abbé Desrosiers a désormais sa place à côté de nos meilleurs livres canadiens.

Le second livre que le titre de cet article annonce, a pour auteur Mgr L. A. Paquet, protonotaire apostolique et professeur de théologie à l'Université Laval:

Droit public de l'Église:—L'Église et l'Éducation à la lumière de l'Histoire et des principes chrétiens.—(Québec 1909).

Remontant à l'époque du Paganisme, et embrassant les temps bibliques, l'auteur démontre que la révélation divine a relevé l'œuvre de l'Éducation. Puis dans une belle page, où l'on sent revivre la grande éloquence des Pères de l'Église, l'écrivain québécois prouve victorieusement la *mission éducatrice de l'Église*. Successivement ensuite, Mgr Paquet fait passer devant les yeux étonnés et ravis du lecteur: *L'Éducation aux premiers siècles de l'Église—L'Éducation et Julien l'Apostat—À l'époque et au lendemain de l'Invasion des Barbares—Le mouvement scolaire sous Charlemagne*—Mors suivent les *Siècles obscurs* qui précéderent le Moyen âge, époque où le peuple fut sauvé de la mort intellectuelle par les Evêques et les Moines.

Les pages consacrées à *l'Apogée intellectuelle du Moyen âge* sont peut-être les plus belles de tout le volume. Parfaitement documenté, l'historien venge à la Bossuet cette époque tant calomniée. Il remet en pleine lumière le beau rôle joué à cette époque par l'Église dans le domaine de l'enseignement. Maître de la méthode historique moderne, Mgr Paquet détrône l'erreur, renverse l'ignorance et, armé par les faits indéniables que lui fournit l'Histoire elle-même, il place la vérité sur un trône digne d'elle.

C'est ensuite la Renaissance et la réforme, l'Ancien régime, la Révolution qui, tour à tour, sont cités au tribunal sévère, mais équitable de l'historien canadien. L'inventaire du *Monopole universitaire* et une étude admirablement condensée des *Législations modernes* terminent la première partie du livre.

La deuxième partie est consacrée à: *L'Église et l'Éducation, à la lumière des principes chrétiens*. Rien d'aussi complet, croyons-nous, n'a été, jusqu'ici écrit sur cette matière. Le problème scolaire envisagé au point de vue de l'Église, de l'État et de la Famille est étudié sous tous ses aspects. Le chapitre: *L'Église et la Pédagogie*, l'un des plus intéressants de l'ouvrage, prouve combien l'auteur a su se rendre maître du sujet qu'il avait à traiter. Rien n'a échappé à l'œil clairvoyant de l'auteur, et les jugements qu'il porte sur les choses pédagogiques dénotent une connaissance parfaite des méthodes et des procédés d'enseignement.

Enfin l'auteur, sous le titre *Conclusion* et le sous-titre *L'Église et l'Éducation au Canada*, résume l'histoire de l'Éducation au Canada et donne les grandes lignes des systèmes scolaires des différentes provinces du Dominion. Ici, l'auteur a dû parler de questions qui ne sont pas encore absolument entrées dans le domaine de l'histoire; apprécier des faits dont les auteurs vivent encore. Nous nous dispenserons donc d'insister sur ces pages. Mais nous pouvons dire que même ceux qui, pour des motifs sans doute respectables, ne peuvent accepter les jugements de Mgr Paquet, ne mettent nullement en doute l'honnêteté de l'écrivain, l'impartialité de l'historien.

C.-J. M.

Perspective encourageante

Dans une circonstance assez récente, le premier ministre de Québec, Sir Lomer Gouin, a déclaré que le budget de l'Instruction publique, qui est actuellement de \$790,600, sera bientôt porté à *un million*.

Les progrès réalisés depuis quelques années sont énormes. Dans un discours prononcé le 6 septembre à St-Jean d'Iberville, Sir Lomer Gouin, citant le rapport du Surintendant de l'Instruction publique, a établi que la valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement a augmenté de 1897 à 1904 de \$1,871,600 et de 1904 à 1908 de \$5,518,118.

Les taxes et contributions scolaires qui étaient de \$1,517,565 en 1897 se sont élevées en 1908 à \$2,870,244. La dépense pour chaque enfant fréquentant une école sous contrôle des commissaires a été de \$9.13 en 1908, tandis qu'elle n'était que de \$6.80 en 1904.

Mais c'est le budget de l'Instruction publique qui a fait le plus long pas :

1867-68	\$256,762
1904-05	\$483,460
1908-09	\$737,600

Et les crédits votés pour 1909-1910 s'élèvent à \$790,600.

Ces chiffres disent bien haut que nos gouvernants se préoccupent sérieusement de l'Instruction publique.

Le bon langage à l'École

Le collège de Saint-Hyacinthe a récemment publié un feuillet pratique de *Conseils à suivre pour la formation du bon langage*. C'est la mise en pratique des enseignements de la *Société du Parler français de Québec*. Nous reproduisons cette page avec la confiance que les professeurs, instituteurs et institutrices en tireront profit pour eux et pour leurs élèves.

« CONSEILS À SUIVRE POUR LA BONNE FORMATION DU LANGAGE

« 1. Surveiller son propre parler constamment et avant celui de son voisin. Imiter, au lieu de les ridiculariser, ceux qui s'appliquent à bien dire en conversation, même s'ils y mettent un peu d'affectation.

« 2. Se faire une prononciation correcte, sans emphase et conforme au bon usage d'à présent. Éviter dès lors des formes comme, « J'peux-t'y? Est-ce que j'peux-t'y? Où-ce qu'est ma boule? Moin, toin, moé, toé. J'ie quiens. Couverture. Pleumat. Chayère. »

« 3. Ne pas craindre d'accentuer toutes les syllabes. Ne pas se permettre les abréviations populaires (v. g. J'ie quiens, t'es pas fou, t'es ben aimab, qué qu't'as fait? etc.).

« 4. Ne jamais reculer devant le petit effort qu'exige l'invention du mot juste, de l'expression propre, et à son défaut ne pas lui substituer un terme vague ou étranger.

- « 5. Se défaire absolument des anglicismes (v. g. *sweeper* les cartes, *timer* quelqu'un, *runner* une fabrique,) de l'argot (v. g. en arracher, c'est un frais, être ferré sur son examen.)
- « 6. Être poli dans son langage. Fuir les mots grossiers, à plus forte raison les jurons (v. g. *torgueux*, *maudit*) et toute expression indécente et vilaine.
- « 7. Toujours finir une phrase commencée.
- « 8. Ne pas expliquer l'abstrait par le concret ou inversement (v. g. l'éloquence, c'est quand un homme... etc.).
- « 9. Faire la guerre aux solécismes soit par défaut (v. g. la composition qu'on vous a remis), soit par excès (v. g. ce n'est pas moi qui a faite ça).
- « 10. S'appliquer à n'employer que des métaphores ou des comparaisons justes. Se défaire des figures trop populaires (v. g. avoir les oreilles dans le crin, avoir du chien dans l' corps, se battre la gueule, branler dans le manche).
- « 11. Se réserver quelque temps pour reviser, au point de vue de la langue (mots, phrases, figures), tout travail (devoir quotidien, composition hebdomadaire, récapitulations par écrit, feuilles d'examen, concours trimestriels), que l'on doit remettre au professeur ou lire en séance académique.
- « 12. Si l'on doute d'une expression, que l'on consulte ses professeurs ou ses camarades qui parlent bien. »

Leçon de choses

LA BOUSSOLE

— La petite boîte que voici renferme un aiguille mobile, tournant librement sur un pivot.

C'est une *aiguille aimantée*.

Je pose la petite boîte sur la table. Remarquez que l'aiguille, après quelques oscillations, s'est arrêtée en indiquant d'une de ses pointes la direction du nord.

Emile, voulez-vous tourner la boîte, bien doucement, de manière à faire prendre à l'aiguille la direction de l'est ?

— J'ai beau tourner, monsieur, l'une des extrémités de l'aiguille revient toujours au nord.

— C'est vrai, mon garçon, et vous tourneriez pendant toute une journée, que vous ne réussiriez pas à faire dévier l'aiguille de sa direction.

Il est propre à une aiguille aimantée de tourner l'une de ses extrémités vers le nord et l'autre vers le sud.

Le pôle de l'aiguille qui se tourne vers le nord s'appelle *pôle nord* ou *pôle boréal* ; le pôle opposé, *pôle sud* ou *pôle austral*.

Le petit instrument que je viens de vous faire voir s'appelle boussole. L'aiguille aimantée s'y meut au dessus d'un cadran divisé en 360 degrés.

La boussole est très utile aux marins, quand ils voyagent au milieu de l'Océan. Lorsque le soleil n'est pas visible et que les étoiles sont dérobées à leurs yeux par les nuages, ils ont toujours la boussole qui leur indique la direction du nord et qui les aide à trouver leur chemin sur cette immense étendue, où aucune route n'est tracée !

DOCUMENTS SCOLAIRES

DISCOURS DE BIENVENUE

Adressé aux institutrices catholiques de la région de Québec, par le R. P. A.-N.-Th. Valiquet, Chapelain de l'Association

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 1909

Mademoiselle la Présidente, (1)

Mesdemoiselles les institutrices,

Il m'est très agréable de vous saluer, de vous souhaiter la bienvenue, et de rendre hommage à votre dévouement, au nom de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, que j'ai l'honneur de représenter auprès de vous.

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps, pour trouver en vous, Mesdames, l'objet d'une admiration profonde, d'une reconnaissance vive et d'un intérêt sincère.

Vous venez de passer dix mois, et, pour la plupart, ces dix mois ont été précédés de plusieurs autres années scolaires, dans les écoles élémentaires des villes et des campagnes, c'est-à-dire dans des endroits et dans des maisons où les avantages, les joies et le confort de la vie domestique et sociale ne vous apparaissent qu'à de rares intervalles, sous un ciel souvent couvert de nuages, et parfois à travers les larmes causées par l'ennui, les privations et les tracasseries de toutes sortes. Quelques-unes se voient même privées — en grande partie du moins — des consolations des sacrements et des cérémonies religieuses.

Et qui êtes-vous donc, vous qui vous soumettez à ce régime, à ce genre de vie si accablant, je dirai si épuisant pour des constitutions déjà affaiblies par de longues années d'étude, alors que fleurs délicates et tendres, vous aviez tant besoin de récréation, de liberté, de soins domestiques et maternels?

Où, qui donc êtes-vous pour aller ainsi vous exiler, vous enfermer et vous mettre à la tâche, tâche si dure, si ingrate, de semer les éléments de la science et de la religion, des connaissances divines et humaines dans des intelligences et des cœurs incultes, souvent stériles, parfois rebelles à vos efforts et à votre zèle?

Vous êtes des filles de familles honnêtes, respectables, de position sociale au-dessus de la moyenne; puisque vos parents ont pu vous procurer les grands bienfaits de plusieurs années d'instruction dans un bon couvent, et l'honneur d'un brevet de capacité.

Vous êtes donc des personnes privilégiées quant à la naissance, quant à l'éducation, et quant aux qualités d'esprit et de cœur qui font de vous des éducatrices, des institutrices, des maîtresses dans l'art d'enseigner, d'élever, de former l'enfance à la place de l'Eglise, à la place de Dieu.

Voilà bien ce que vous êtes et ce que vous faites!

Mais où donc puisez-vous l'énergie, le courage, je dis volontiers l'héroïsme d'entreprendre et d'accomplir des fonctions si ardues, si nobles, si fécondes en bienfaits pour la société, pour les familles, pour l'état et pour la religion?

Disons de suite que le secret de ce dévouement ne se trouve pas dans le salaire de \$125, \$150, ou \$200 que reçoivent les institutrices, salaire rongé en grande partie par la pension, les voyages et l'habillement. Si ces demoiselles n'avaient en vue que de gagner leur pain, elles savent très bien qu'ici en ville et ailleurs il y a des servantes, des cuisinières et des employées de bureau qui gagnent plus que cela et qu'elles n'auraient qu'à se présenter pour se faire un meilleur salaire sans ruiner leur santé et sans se déshonorer.

(1) Mlle Dionne, institutrice à Sillery.

Non, le secret de votre dévouement, Mesdemoiselles, se trouve dans votre grandeur d'âme, dans l'élevation de votre esprit, vous faisant envisager la profession de l'enseignement comme une vocation spéciale qui attire les âmes d'élite; dans votre patriotisme qui vous montre une noble mission envers notre mère commune la patrie; dans votre esprit religieux qui vous montre des âmes à éclairer, à former pour la religion et pour Dieu.

Sans doute pour l'honneur de votre profession, et pour la dignité de vos personnes; dans l'intérêt bien compris des accablantes fonctions et de votre position sociale présente et future, vous devez ambitionner et continuer à réclamer des appointements plus élevés et un certain confort plus en rapport avec la mission que vous remplissez; mais puissiez-vous mettre toujours au premier rang de vos aspirations et au-dessus de toute autre considération, l'amour de votre vocation, l'amour de la Patrie, l'amour de la Religion. Par là, vous justifierez dans l'avenir aussi bien que dans le passé ce que disait de vous quelqu'un qui vous connaît parfaitement —M. C.-J. Magnan— dans un article de *L'Enseignement Primaire*—février 1903—intitulé *Hommage aux Institutrices de la province de Québec*—dans lequel l'auteur vous venge magistralement des calomnies et des cancanes dont vous êtes l'objet de la part de certains esprits étroits.

L'article se termine par ces mots que je voudrais jeter à tous les vents: « Nous les saluons —les institutrices— de la plume —et des lèvres— avec fierté, et nous les désignons à la générosité des pouvoirs publics et à la reconnaissance des commissions scolaires. »

Écoutez aussi ce que disait l'hon M. Flynn, alors premier ministre, dans l'Assemblée législative, le 7 janvier 1897:

« A côté de cet enseignement supérieur, dans une sphère plus humble mais bien importante aussi, nous avons nos instituteurs et nos institutrices qui pour une maigre pitance de \$100, \$150 ou \$200 par année, consacrent leur vie à la tâche si difficile de l'enseignement. Leur mission est humble mais elle est noble aussi; leur rôle n'a rien de l'éclat qui couronne quelquefois celui du haut enseignement, mais il est grand tout de même.

« C'est à ces pauvres maîtres et maîtresses d'écoles que nos populations doivent de connaître les premiers rudiments de l'instruction qui leur permettent de développer, d'enrichir et d'agrandir le cercle de leurs connaissances. Le temps est arrivé de reconnaître davantage le travail, les efforts et les sacrifices de cette classe importante de notre société dont le rôle n'est pas assez apprécié. (Applaudissements). Comment M. l'Orateur, nous donnons \$500 à \$600 à un commis dans une banque ou une maison de commerce ordinaire, nous payons \$400 par année au plus humble de nos messagers pour un travail purement matériel, et quelle est la responsabilité de ces employés à côté de celle des instituteurs ou institutrices? »

L'instituteur doit non seulement ouvrir et orner l'intelligence de l'enfant, mais il doit encore et surtout concourir dans la mission du père et de la mère afin que cette parole du légiste se réalise: « l'État assiste la famille et ne la supprime pas »; c'est-à-dire, afin que l'enfant retrouve au foyer de l'instruction les mêmes enseignements et les mêmes exemples qui doivent servir de base à sa vie pour être plus tard un bon et honnête citoyen. L'instituteur et l'institutrice méritent donc tout notre respect, toute notre reconnaissance, toute notre admiration » (1).

(1) *Note du Directeur.*—Les jeunes institutrices liront ces belles paroles de l'ex-premier ministre avec bonheur et lui conserveront une éternelle reconnaissance pour ce noble témoignage, ainsi que pour les premiers \$50,000 votés en 1897 pour encourager l'enseignement élémentaire. La reconnaissance est la loi des nobles cœurs. C'est pourquoi elles devront aussi une gratitude éternelle à Sir Lomer Gouin qui, depuis qu'il est premier ministre, a su innover de la façon la plus pratique et la plus heureuse dans le domaine de l'Instruction publique. Notons: primes spéciales aux institutrices qui enseignent depuis 10, 15 et 20 ans; primes aux municipalités qui paient au moins \$125 aux institutrices; augmentation de la pension de retraite de 50%—premier pas vers un état de choses inespéré jusqu'ici.

Après ces témoignages et bien d'autres que je pourrais trouver tout aussi autorisés, je puis sans crainte vous redire ce que je vous disais tout à l'heure, à savoir que vous avez droit, Mesdames, à notre admiration, à notre attention respectueuse et à nos souhaits de cordiale bienvenue.

Chronique pédagogique

COURS DE PÉDAGOGIE À L'UNIVERSITÉ LAVAL.—Un événement scolaire qui dépasse de beaucoup ce que nous avons eu à signaler au Canada depuis quelques années, c'est celui de la création d'une chaire de Pédagogie à l'Université Laval de Montréal. A l'ouverture des cours de cette institution, M. le chanoine Dauth, vice-recteur, a annoncé cette grande nouvelle à la satisfaction des amis éclairés de l'Éducation. M. le chanoine Dauth, qui est aussi vice-président du Bureau central des examinateurs catholiques, est en mesure d'apprécier l'importance de la science pédagogique chez ceux qui, à un titre quelconque, ont à s'occuper d'Instruction publique. En Europe et aux États-Unis, des chaires de Pédagogie existent dans plusieurs Universités.

Que la Pédagogie a fait du chemin chez nous depuis un quart de siècle! Tant mieux pour la province de Québec.

LE MASSACRE DES INNOCENTS.—Sous ce titre pittoresque, Antoine Despyrelles a publié naguère dans *La Vérité* deux articles très intéressants sur l'Éducation. Dans un premier article, le collaborateur de la feuille québécoise démontre les conséquences fâcheuses qui résultent de la direction des enfants par des procédés erronés; dans un second, l'auteur veut prouver —et il y réussit— que beaucoup d'enfants se dégoûtent de l'école parce que leur maître dirige son école —ou sa classe— sans égard pour les principes de la pédagogie. Laissons parler M. Despyrelles:

«Le maître trop souvent ne prend pas pour objectif, dans son travail journalier, un but éducatif. Poursuivant une fin erronée, il est tout naturel que le chemin qu'il suit pour l'atteindre ne soit pas la véritable route. Aussi presque tout est à reprendre dans les procédés d'un tel maître. Son but, à lui, c'est de préparer aux examens: de faire apprendre servilement le mot à mot du manuel classique; de tenir les enfants dans la discipline durant le temps qu'ils sont sous sa dépendance, et de leur fournir de l'occupation pour le temps de l'étude et à la maison. C'est une tâche de manœuvre qu'il accomplit là, à la place du travail d'artiste qu'il aurait à faire. Au lieu de voir dans les enfants à lui confiés, des âmes et des intelligences à former, à cultiver, à entraîner dans les bonnes habitudes, il se fait garde chiourme, et il subit, avec dégoût, les heures où il se voit contraint d'accomplir une besogne sans intérêt pour lui, et dont il se hâte de se débarrasser au plus tôt.

«Il n'y a pas de principe sur lequel on insiste davantage dans les écoles d'entraînement pédagogique que celui qui impose au maître l'obligation de prendre soin de tous ses élèves; de n'en laisser aucun s'échapper à son action formatrice; et de donner la plus large part de sa sollicitude aux déshérités de la nature; à ceux dont les facultés intellectuelles ou morales exigent de sa part des soins plus assidus, un travail plus délicat. Et, lorsque le maître en herbe, fait sa pratique d'enseignement,

sous le regard du professeur de pédagogie, celui-ci ne manque jamais de bien observer comment le futur éducateur s'y est pris pour intéresser les enfants volages ou apathiques; et comment il s'est ingénié à ouvrir l'intelligence de ceux qui dans la classe, sont les moins bien doués.

« Mais le maître qui, avant de prendre charge d'une école, n'a pas été formé suivant les principes de sa profession, agit, d'ordinaire, tout autrement. Dans son esprit, et souvent même dans des parties différentes de la classe, il sépare ses élèves en deux groupes distincts: l'un composé des enfants naturellement intelligents, doués d'une mémoire heureuse, ayant de l'inclination pour l'étude, et, par dessus tout, une grande docilité de caractère. C'est le plus petit nombre; souvent un quart, un dixième de tout le groupe. L'autre portion de la classe, presque toujours la plus nombreuse, est composée des élèves naturellement indolents, à l'esprit peu ouvert, ou, par caractère, portés à l'indiscipline. Ce groupe est connu sous le nom de *cruches* en argot du métier. Tous les soins d'un tel maître seront pour le premier groupe, les autres resteront dans l'abandon. Bien plus, ils seront sans cesse humiliés, écrasés sous le dédain et les dérisions du professeur et de l'autre partie de la classe. Tout tendra à leur rendre la vie dure et insupportable. Le maître ne cessera de leur répéter qu'ils feraient bien mieux d'abandonner l'école tout à fait, puisqu'ils sont une cause de retardement pour ce qu'il appelle les bons élèves.

« Oh! combien d'âmes immortelles, d'intelligences au reflet de la divinité, sont ainsi, chaque jour, sacrifiées, écrasées, ruinées et rejetées prématurément dans la société, où elles se croiront, toute leur vie, des êtres inférieurs, destinés à porter le joug honteux de la servitude! Et si des générations entières devaient subir cette action déprimante de la mauvaise éducation, quel serait le sort d'une si malheureuse nation?

« Il y a encore d'autres causes qui tendent à soustraire ainsi prématurément l'enfant à l'influence civilisatrice de l'éducation; mais nous y reviendrons. D'ailleurs toutes proviennent de la même source: l'ignorance dans le maître des principes qui devraient le guider dans l'exercice de sa profession.

« Que ne faudrait-il pas dire, par exemple, contre cette manière d'enseigner, ou plutôt, de ne pas enseigner, qui consiste à prescrire aux élèves un certain nombre de paragraphes à apprendre par cœur, dans chacun des livres de la classe, pour les leur faire réciter, à peu près à la lettre, le lendemain, sans même essayer de leur faire connaître le sens des mots qu'ils s'efforcent d'apprendre? Aujourd'hui tout vrai enseignement se fait oralement et par le maître. Que faut-il encore penser de cette pratique qui consiste à prescrire aux enfants après six ou sept heures d'un effort déjà au-dessus de leur capacité, deux à trois heures d'un travail inutile et sans intérêt, qui les feront peiner et se morfondre toute la soirée, pendant que le reste de la famille sera à se reposer tranquillement des labeurs de la journée? Y a-t-il même un homme robuste qui voulût s'imposer une tâche semblable, durant une année entière? Doit-on s'étonner, qu'après cela, il y ait tant d'enfants dégoûtés prématurément de l'école, et qui ne rêvent qu'à l'abandonner au plus tôt?

« Donner des leçons à apprendre par cœur, les faire ensuite réciter rigoureusement; prescrire de longs et absorbants devoirs à écrire à la maison, puis en faire le contrôle le plus détaillé, durant le temps de sa classe; gronder et punir tous ceux qui ne se sont pas montrés à la hauteur de cette tâche herculéenne; tenir une comptabilité des notes gagnées par les enfants durant la journée, en vue de la distribution des récompenses; voilà, dans certaines écoles, une partie de l'occupation des maîtres.

« Mais, diront les sceptiques, vous ne prétendez pas que ces écoles d'entraînement pédagogique, dont vous parlez, forment des professeurs qui font réellement la classe suivant votre idéal! C'est une œuvre d'apôtre que vous nous proposez là!

« Ceux qui pensent ainsi seraient bien étonnés de voir quels éducateurs sortent par exemple des écoles professionnelles d'Ontario (1).

« Nul doute que, dans un grand nombre de ces écoles normales, surtout si elles sont neutres, le maître n'apprendra pas à cultiver les sentiments religieux chez les enfants; mais, au moins, on lui enseignera à développer, dans les élèves, les vertus naturelles et sociales; à ouvrir leur intelligence et à cultiver leurs facultés d'observer, de juger, de vouloir et de raisonner. Ils ne sortiront pas de ces institutions sans être convaincus de la nécessité de bannir de l'école tout procédé qui, n'ayant pas un but éducatif, ne serait propre qu'à déprimer le caractère de l'enfant, à lui faire prendre l'école en aversion, et ainsi, compromettre à tout jamais son éducation.

« L'absence de religion dans l'école est une grande lacune, une lacune fondamentale. Mais, d'un autre côté, la religion ne peut pas seule suppléer à tout dans l'éducation. Elle ne saurait remplacer la science, et surtout le savoir professionnel. La religion n'est-elle pas bien utile pour faire le bon médecin? Et, cependant, quel est celui qui voudrait confier le soin de sa santé au plus religieux des hommes, si d'autre part, il le savait dépourvu d'une sérieuse connaissance de la profession médicale? La religion est encore bien utile à la garde-malade dans les hôpitaux; pourtant, on exige de nos religieux qu'elles subissent l'entraînement d'un cours professionnel, avant de les admettre auprès du lit des malades.

« Non, la religion ne peut pas remplacer la formation professionnelle. Mais joignez, dans l'école, la religion et la science pédagogique, et vous aurez posé dans la société un des plus puissants facteurs de la gloire et de la prospérité d'une nation. »

Auteurs pédagogiques.—Assez souvent, *L'Enseignement primaire* a signalé les traits de pédagogie que les instituteurs et les institutrices peuvent consulter avec profit. Vu l'importance du sujet, nous y revenons aujourd'hui. En outre du traité de pédagogie approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, (2) nous recommandons:

Cours de pédagogie, par Mlle A. Vagner—1908, Paris.

Conseils pédagogiques pour l'Enseignement Primaire catholique, par Mgr Bernard—1905, Paris.

Essai théorique et pratique de Pédagogie chrétienne, par Mgr J. Lasne—1899, Paris.

Directoire scolaire, par le chanoine Barès—1901, Paris.

Directoire pédagogique, par les Frères des Ecoles chrétiennes—1903, Paris.

Cours de pédagogie, par l'abbé Haustrate—Édition canadienne chez Cadieux et Dérôme, Montréal.

(1) *Note du directeur.*—Depuis au-delà de cinquante ans, les écoles normales de Québec et de Montréal s'efforcent de former de bons maîtres, non seulement au point de vue pédagogique, mais encore au point de vue religieux. A-t-on toujours su utiliser ces maîtres catholiques? Pourquoi leur a-t-on préféré et leur préfère-t-on encore des jeunes filles à qui l'on confie des écoles modèles de garçons!—*L'économie mal entendue*; voilà la cause du mal.

(2) *Pédagogie pratique et théorique*, ouvrage complet, rédigé spécialement pour les écoles canadiennes; et approuvé par le Comité catholique, J.-A. Langlais & Cie, Éditeurs—1908, Québec.

Traité théorique et pratique de Méthodologie, par le Frère Achille—1897, Namur.
Cours théorique et pratique de Pédagogie, par Michel Charbonneau—1885, Paris.
L'Éducateur Apôtre, l'abbé J. Guibert—1896, Paris.
Conférences de pédagogie, par L. Mariotti—1873, Paris.
Lettres sur la profession d'instituteur, par A. Théry—1876, Paris.
Le Guide de l'Instituteur Chrétien, par un Frère de l'Instruction chrétienne—1889, Paris.

Cours de pédagogie ou Principes d'Éducation, par Mgr J. Langevin, ancien Principal de l'École normale Laval. Ouvrage rare aujourd'hui—1869, Québec.

Parmi les traités de langue anglaise :

History and Science of Education, par Shoup, et *Standards in education and industrial training*, par A.-C. Chamberlain.

Methods in Education et Science of Education, par M. T.-J. McEvoy, Brooklyn.

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA.—Il y a quelques mois à peine, l'École d'Agriculture d'Oka, dirigée par les R. P. P. Trappistes, était affiliée à l'Université Laval de Montréal, et prenait le nom d'Institut agricole. Nous ne saurions trop nous réjouir de cet événement, accompli avec l'assentiment de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal et du Ministre de l'Agriculture de Québec. Les autorités religieuses et civiles ont rendu là à l'Agriculture le plus éclatant témoignage. En effet, par son affiliation, l'École d'agriculture devient une des Facultés de l'Université; c'est dire que ses élèves peuvent aspirer à des diplômes qui permettront à ceux qui les auront reçus de prendre rang dans les professions libérales. Un agriculteur diplômé de l'Institut, au point de vue social, sera l'égal du notaire, du médecin et de l'avocat. Mais ce qui vaudra mieux, c'est qu'au point de vue pratique il saura faire de l'agriculture rationnelle, payante.

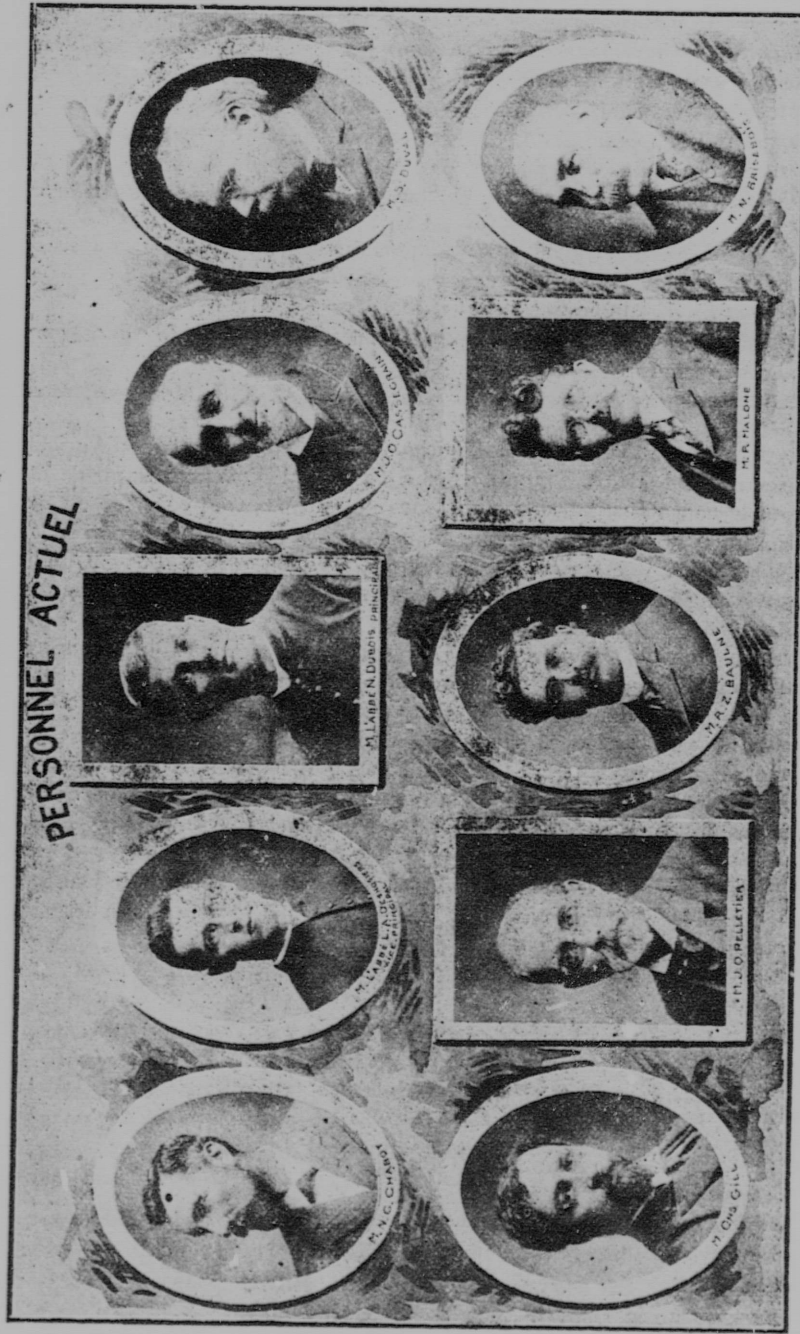
Maintenant, il incombe plus que jamais à l'école primaire d'orienter l'enseignement à la campagne vers les choses de l'agriculture. De même que l'école des villes doit préparer des élèves aptes à profiter des écoles commerciales et techniques que le Gouvernement est à créer.

Il nous semble que dans les académies des centres ruraux, au lieu de pousser les élèves inconsidérément et uniquement vers le commerce, on devrait plutôt les diriger vers la profession agricole.

METHODOLOGIE

LA RÉDACTION À LA PETITE ÉCOLE

Amener les enfants à exprimer facilement leurs idées par l'écriture, tel est toujours notre but dans les exercices modèles que nous donnons. Ces exercices sont comme des spécimens de préparations de classes intéressantes pour les élèves et aussi pour le maître ou la maîtresse, car lorsqu'on a bien songé à ce que l'on doit dire, aux auditeurs à qui on doit le dire, on enseigne avec assurance, avec conviction et avec plaisir parce qu'on fait quelque chose de personnel et d'original en même temps que très profitable.



ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

(Reproduit du beau volume : *Les Écoles Normales Primaires de la Province de Québec*, par l'abbé A. Destroiers.)

Nous le disions le mois dernier : on trouve dans tous les livres classiques et dans d'autres au besoin des matériaux précieux pour préparer d'excellentes leçons. Il suffit de se donner la peine de les choisir et de songer un peu à l'avance comment on en fera tirer profit aux élèves, comment on exercera leur activité intellectuelle, comment on les mettra à même de découvrir ou plutôt de sentir qu'ils ont la puissance d'exprimer quelque chose au moyen de l'écriture, comme ils l'expriment par la parole. C'est cette puissance qu'il faut mettre en jeu, faire agir pour la développer.

Voici un exercice pris dans un livre avec l'indication brève suivante :

“ *Grouper les noms d'arbres ci-après en séparant les arbres fruitiers des arbres forestiers :*

“ pommier, frêne, prunier, pêcher, orme, sapin, érable, cerisier, bouleau, poirier, pin, peuplier. ”

Evidemment, si l'on se contente de faire faire cet exercice tel qu'indiqué, il est sec et peu intéressant. Mais, si on le prépare, c'est tout différent.

Maitre.—“ Voyons, mes enfants, parmi tous les arbres que vous connaissez, n'avez-vous pas remarqué qu'il y en a un certain nombre qui vous donnent des fruits délicieux à manger, et d'autres qui n'en donnent pas ?

Elèves.—Oui M.

M.—Pourriez-vous me nommer des arbres dont nous mangeons les fruits ?

E.—Le pommier, le prunier.

M.—Oui ; maintenant pourriez-vous en nommer qui ne donnent pas de fruit ?

E.—Le bouleau, l'érable.

M.—Où trouve-t-on ordinairement les arbres qui donnent des fruits ?

E.—Dans les vergers, M.

M.—Et quel mot ajoute-t-on au mot *arbre* pour dire qu'il donne du fruit ?

E.—... fruitier.

M.—Très bien ! Nous avons donc des arbres qu'on appelle *arbres fruitiers*.

Maintenant où trouve-t-on les arbres qui ne donnent pas de fruits ? Est-ce qu'on les cultive aussi dans les vergers ?

E.—Non, M. : ils poussent tout seuls dans les bois.

M.—Ne pourriez-vous pas trouver un autre mot au lieu de dire les *bois* ?

E.—... Dans les *forêts*.

M.—Oui, c'est cela. Et, avec le mot *forêt*, pourriez-vous faire un adjectif en l'allongeant un peu.

E.—(silence. *Ils ne trouvent pas*).

M.—Autrefois le mot *forêt* s'écrivait *forest* (épeler les deux). En vous servant de l'ancienne orthographe vous trouverez aisément...

E.—*forestiers*.

M.—Le voilà ! c'est très bien. Alors les arbres qui poussent dans les

forêts, comment les appelez-vous? en vous servant du mot que vous venez de trouver?

E.—Les *arbres forestiers*.

M.—Maintenant, à quoi ces arbres vous sont-ils utiles?

E.—Ils nous fournissent le bois de chauffage, le bois de construction.

M.—Voilà qui est très bien répondu."

Le maître donnera alors les noms d'arbres indiqués plus haut et que nous répétons ici :

pommier, frêne, prunier, pêcher, orme, sapin, érable, cerisier, bouleau, poirier, pin, peuplier.

Il faudra *les faire trouver* et non les dicter.

M.—" Comment nommez-vous l'arbre qui donne les *pommes*?

E.—Le *pommier*.

M.—Ecrivez *pommier*. . . . Comment nommez-vous l'arbre qui a fourni le bois avec lequel on a fait les belles planches que vous voyez dans ce panneau, avec de si belles veines?

E.—Le *frêne*.

M.—Ecrivez *frêne*. . . . Et l'arbre qui donne les *prunes*?

E.—Le *prunier*.

M.—Ecrivez encore. . . . L'arbre qui est si grand, qui fait un si bel ombrage près de l'église, ou près de la maison de M. N. * * * ?

E.—L'*orme*.

M.—Ecrivez. . . . "

Et ainsi pour les autres.

Quand tous les noms sont écrits, il s'agit de composer une phrase pour *dire par écrit* tout ce qui a été *dit oralement*.

M.—Voyons, mes enfants, seriez-vous capables de faire une phrase pour grouper les arbres dont vous venez d'écrire les noms, de manière à mettre d'une part ensemble ceux qui donnent des fruits et d'autre part ensemble ceux qui n'en donnent pas? . . . Vous pourriez commencer avec le mot *parmi*. . . . Voyons, Jules?

Jules.—*Parmi les arbres*. . . .

M.—C'est cela; écrivez tous ce que Jules vient de trouver et tâchez de continuer. . . . Pierre?

Pierre.—*on distingue les arbres qui donnent des fruits*.

M.—Très bien. Ecrivez tous. . . . Et comment les nomme-t-on? ajoutez quelque chose pour le dire. . . . Eh bien, François?

François.—*et que l'on nomme arbres fruitiers*.

M.—Voilà un bon commencement; voyons, Jules, lisez ce que nous avons déjà trouvé?

Jules (lisant).—*Parmi les arbres, on distingue les arbres qui donnent des fruits et que l'on nomme arbres fruitiers;*

M.—Bien. Mettez un point virgule et continuons pour parler des autres en mettant le mot *puis*. . . . Voyons, qui trouve? François?

François.—*puis les arbres des forêts.*

M.—Très bien. Dites ce qu'ils nous fournissent?... Jules?

Jules.—*Qui nous fournissent du bois de chauffage et de construction.*

M.—C'est cela... Et on les appelle pour les distinguer des autres?...
Pierre?

Pierre.—*et que l'on nomme arbres forestiers.*

M.—Voilà une bonne phrase qui dit quelque chose. Mais afin d'utiliser les noms d'arbres que vous avez trouvés, continuons comme pour donner des exemples... servez-vous du mot ainsi... Allons, François?

François.—*Ainsi le pommier, le prunier, le pêcher, le cerisier, le poirier sont des arbres fruitiers.*

M.—Jules, continuez en mettant *tandis que*?

Jules.—*tandis que le frêne, l'orme, le sapin, le bouleau, le peuplier sont des arbres forestiers.*

M.—Pierre, relisez maintenant depuis le commencement?

Pierre (*lisant*)—*Parmi les arbres, on distingue les arbres qui donnent des fruits et que l'on nomme arbres fruitiers; puis les arbres des forêts qui nous fournissent le bois de chauffage et de construction et que l'on nomme arbres forestiers. Ainsi le pommier, le prunier, le pêcher, le cerisier, le poirier sont des arbres fruitiers; tandis que le frêne, l'orme, le sapin, l'érable, le pin, le bouleau, le peuplier sont des arbres forestiers.*

M.—Voilà, mes enfants, comment on s'y prend pour écrire quelque chose, on pense, on réfléchit, on se dit quelque chose à soi-même, puis on l'exprime par l'écriture comme on le dirait en parlant.

Il y a certainement beaucoup plus d'intérêt et de profit pour les élèves en faisant l'exercice de cette manière, que si on leur avait simplement dicté le texte du livre, au lieu de le leur trouver. Ils n'ont pas été tenus passivement à écrire ce qu'on leur disait, mais ils ont été mis en activité et ont eu du plaisir à écrire ce qu'on les a aidés à trouver.

Rien n'empêche ensuite de corriger au point de vue orthographique, comme si l'on avait dicté.

La plupart des textes d'exercices de langage écrit, peuvent et devraient être traités d'une manière analogue; c'est facile, si l'on veut se donner la peine de préparer. Et quel profit pour les élèves! Comme on les accoutumerait en peu de temps à la rédaction, si l'on s'y prenait ainsi d'une manière qui met en jeu leur activité personnelle.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

ARITHMETIC (1)

EQUATION OF PAYMENTS

Examples for practice

1. When shall a draft for the settlement of the following account be made payable.

Dr.				R. MUDIE				Cr.			
1909				1909							
Feb.	1	To Mdse on 3 m'	163 08	May	1	By cash.....	150				
March	12	" " on 2 m.	85 35	June	16	By draft at 30 d.	90				
April	16	" Sundries...	287 25	July	12	" Draft.....	375				
July	25	" Mdse.....	78 96	July	20	" Cash.....	450				

OPERATION

Dr.				Cr.				
Due	Days	Items	Products	Due	Days	Items	Products	
1909				1909				
April	16	100	287 25	287 25	May	1	85 150	127 50
May	1	85	163 08	13861 80	July	12	13 375	4875
May	12	74	85 35	6315 90	July	10	6 90	540
July	25		78 96		July	20	5 450	2250
			614 64	48902 70			1065	20415
				20415			614 64	
Balances of pro.			28487 70	Balance of %		450 36		

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

$$28487.70 \div 450.36 = 63 \text{ days; July } 25 + 63 = \text{Sept. } 26, 1909.$$

Analysis.—We take the latest maturity, July 25, for the focal date, and consequently the products represent the proportion of the interest due upon the several items, at that date. We find the balance of the items upon the Cr. side and the balance of the products upon the Dr. side. Therefore to the creditor there is due on July 25, \$450.36, but he owes such a term of interest on it as will be equivalent to the interest of \$1 for 28487.70 days, which by division is found to be 63 days. Hence the balance is due to the creditor July 25 + 63 days = September 26. Thus we see that when the balances are on opposite sides, the interval of time is counted from the other dates.

Second solution taking the earliest date, April 16 as the focal date.

SECOND OPERATION

Dr.

Cr.

Due	Days	Items	Products	Due	Days	Items	Products
1909				1909			
April 16		287 25		May 1	15	150	2750
May 1	15	163 08	2446 20	July 12	87	375	32625
May 12	26	85 35	2219 10	July 19	94	90	8460
July 25	100	78 96	7896	July 20	95	450	42750
		614 64	12561 30			1065	86085
						614 64	12561 30
						450 30	73523 70

$$73523.70 \div 450.36 = 163 \text{ days.}$$

$$\text{April } 16 + 163 \text{ days} = \text{Sept. } 26, 1909. \text{ Ans.}$$

Analysis.—We take the earliest maturity, April 16, for the focal date, and consequently the products represent the proportion of interest due upon the several items from that date. We find the two balances upon the credit side, dividing as before we find 163 days, which, as the two balances are on the same side, must be reckoned forward from April 16, bring us as in the preceding solution to Sept. 26, the date when a draft for the balance of the account shall be made payable.

Enseignement intuitif des fractions d'après les Tableaux Lippens (1)

EXPOSÉ DE LA MÉTHODE

La méthode repose à la fois sur l'observation, la pratique et le raisonnement.

Les tableaux représentent avec leurs subdivisions les plus ordinaires, des objets faciles à figurer par le dessin, d'un usage constant dans la vie et se fractionnent en parties bien définies : le *cercle*, dont les principaux secteurs—le demi-cercle, le quart de cercle, etc.,—sont bien caractéristiques et faciles à distinguer à première vue; les *poids* (livre et onces); le *piéd*, unité de longueur; la *douzaine*; le *piéd carré*, dont la subdivision rectangulaire offre un moyen très pratique d'enseigner les premières notions du toisé des surfaces et d'expliquer la multiplication des fractions.

Les élèves ont sous les yeux une série graduée de modèles types, concrets et précis qui donnent une idée exacte des fractions et fournissent une base de raisonnement pour comprendre les opérations.

Les notions acquises sont immédiatement applicables à la vie usuelle.

TABLEAU I

Demiés et quarts.—Pour faire comprendre aux élèves ce qu'on entend par une fraction, montrez-leur les cercles divisés en deux et en quatre parties. L'élève apprendra ainsi, *par les yeux*, ce que veulent dire $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{3}{4}$.

Reproduisez les mêmes figures sur le tableau noir en les agrandissant, et faites-les dessiner par les élèves.

Appliquez ensuite les notions acquises à des objets connus; ex: 1 lb., $\frac{1}{2}$ lb., $\frac{1}{4}$ lb.; une heure, une demi-heure, un quart d'heure. Qu'est-ce que la moitié d'une heure? d'une demi-heure?—Combien faut-il de demi-livres, de quarterons de beurre pour faire une livre de beurre?—Combien font un demi-mille et un quart de mille? etc.

Expliquez comment on divise une ligne droite en deux, puis en quatre parties égales.

Faites des additions et des soustractions avec les éléments connus jusqu'alors: 1, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{3}{4}$.

Tiers et sixièmes.—Les deux cercles suivants représentent des *tiers* et des *sixièmes*:—

Même marche que dans les leçons précédentes. Montrez que la *moitié* d'un tiers est un *sixième*; que le tiers d'une *demié* est aussi un sixième; que

(1) Ces magnifiques tableaux sont en vente chez les libraires de Québec et de Montréal, et chez l'auteur, M. B. Lippens, inspecteur d'écoles, 842, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

$\frac{2}{6}$ font $\frac{1}{3}$. Expliquer les deux manières de diviser une ligne droite en six parties égales : (a) on sépare d'abord la ligne en *trois*, puis chaque *tiers* en *deux*, ou bien (b) on commence par diviser la ligne par la moitié et on coupe chaque moitié en trois, ce qui donne *six* parties dans l'un et dans l'autre cas.

Il ne suffit pas de montrer les figures, le maître les fait sur le tableau noir, et les élèves les reproduisent sur l'ardoise. Il est bon de faire répéter par les élèves les mêmes démonstrations en se servant de morceaux de papier ayant la forme d'un carré ou d'un cercle. C'est l'action jointe à l'observation. On remarque et on retient ce qu'on fait soi-même.

Les exercices d'addition et soustraction sur les tiers et les sixièmes s'expliquent par les mêmes procédés intuitifs dont on s'est servi pour les demies et les quarts.

Il en est de même des huitièmes et des seizièmes, représentés respectivement par le cercle et le demi-cercle à droite des divisions du pied.

Récitation

UNE LEÇON DE RÉCITATION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Les élèves de l'école élémentaire, première et parfois deuxième année, ne peuvent apprendre leurs morceaux de récitation que par audition. Le maître lit ou dit les vers un certain nombre de fois, et les enfants les répètent jusqu'à ce qu'ils les retiennent.

La répétition, même machinale d'un texte suffirait à faire retenir celui-ci aux enfants; la mémoire auditive et motrice joue chez eux un rôle important. Mais ce procédé est long et fastidieux; il est surtout médiocrement éducatif; il n'apprend pas aux enfants à réfléchir; il ne leur apprend pas non plus à apprendre.

Il faut s'efforcer, au contraire, de parler à l'intelligence de l'enfant, de lui faire comprendre ce qu'il récite, d'évoquer s'il se peut, à ses yeux, la scène qui fait l'objet du morceau, de la lui faire voir et de frapper ainsi, aussi vivement que possible, sa mémoire visuelle, la plus sûre.

C'est ce que nous essayons de réaliser pour le morceau bien connu qui suit, dans l'espoir d'être utile à nos lecteurs.

LA GUENON, LE SINGE ET LA NOIX.

Une jeune guenon cueillit une noix
 Une noix dans sa coque verte.
 Elle y porte la dent, fait la grimace... « Ah! certes,
 Dit-elle, ma mère mentit
 Quand elle m'assura que les noix étaient bonnes:
 Puis croyez aux discours de ces vieilles personnes
 Qui trompent la jeunesse. Au diable soit le fruit! »
 Elle jette la noix. Un singe la ramasse.
 Vite entre deux cailloux la casse.
 L'épluche, la mange, et lui dit.
 « Votre mère eut raison, ma mie.
 Les noix ont fort bon goût; mais il faut les ouvrir.
 Souvenez-vous que, dans la vie,
 Sans un peu de travail on n'a point de plaisir. »

LEÇON.—*Préparation à la lecture.*—Rappeler très rapidement ce que sont les noix dans leur coque, le goût amer de celle-ci, ce qu'il faut faire pour manger les noix.

Donner une idée du morceau qu'on va lire; une jeune guenon (expliquer) trouve une noix verte, mord dans la coque, la jette;—un singe la ramasse, la casse et la mange.

2. *Lecture* lente et posée, en séparant les deux parties,—avec une mimique expressive, sans exagération de geste. Souligner le dernier vers.

3. *Résumé.*—Par les enfants. Leur faire exprimer la sottise de la jeune guenon, le caractère avisé du singe.—Pour le moment, ne s'occuper que de la fable en elle-même; les applications de la morale à la vie de l'enfant ne viendront utilement qu'après l'étude littéraire. Il faut d'abord faciliter le travail de la mémoire, sans digression étrangère à ce but.

4. *Etude du morceau.*—Le maître s'efforce de faire retrouver les détails: On nous parle d'une jeune guenon. Que fit-elle?—Elle cueillit une noix.—Cette noix était-elle mûre?—Non, elle était dans sa coque verte.—Bon. Dites donc avec moi:

Une jeune guenon cueillit
Une noix dans sa coque verte.

Faire répéter collectivement, puis quelques élèves individuellement. Corriger, s'il y a lieu, les fautes de prononciation...

Que va faire la jeune guenon? Que ferait un petit garçon qui trouverait pareil fruit, et croirait trouver une pomme ou une poire?—Il le mangerait.—Ainsi fait la guenon: « elle y porte la dent » dit notre fable. Vous la voyez, la gourmande. Mais quelle figure fait-elle?—Elle fait la grimace.—Je crois bien, c'est si amer.

Disons donc:

Elle y porte la dent, fait la grimace...

Procéder comme plus haut; faire répéter les trois vers.

Elle a été bien atrappée la guenon! Cependant sa mère lui avait dit que les noix étaient bonnes. La croit-elle maintenant?—Non, Monsieur, elle a dit que sa mère a menti...—Oui; la sottise petite guenon; elle ose dire cela. C'est qu'elle est en colère. Voyons, essayons de dire comme elle.

« Ah! certes,

Dit-elle, ma mère mentit
Quand elle m'assura que les noix étaient bonnes;

On répète en commun; faire appuyer sur: *ma mère mentit* pour marquer le dépit de la jeune guenon. Faire réciter individuellement.

La jeune guenon est si fort en colère, qu'elle ne se plaint pas de sa mère seulement mais de toutes les vieilles personnes, qui trompent la jeunesse.

Ecoutez ce qu'elle dit:

Puis croyez aux discours de ces vieilles personnes
Qui trompent la jeunesse...

Faire redire ce passage (le plus difficile de la fable pour les enfants). Insister si besoin est.

Faire redire les paroles de la guenon d'un seul trait, depuis: *Ah! certes...* jusqu'à

jeunesse. Et que va-t-elle faire de sa noix; la garder. Non. Elle va la jeter; sans rien dire? Non, elle crie.

Au diable soit le fruit!

Reprendre au début; faire redire tout le passage; si les enfants hésitent, ne pas dire les mots mêmes de la fable. Par une remarque, une interrogation, les leur faire retrouver. Retrouver, c'est déjà exercer la mémoire.

Quand la récitation collective a pris de la sûreté, faire réciter individuellement cette première partie de la fable bien sue, mais alors seulement, on passera à l'étude de la seconde partie—si le temps dont on dispose est court, on peut garder cette seconde partie pour une autre séance.

Pour cette seconde partie, procéder comme pour la première. (Nous abrégeons faute de place.)

Bien marquer les divers gestes du singe qui se saisit de la noix, l'ordre de leur succession: il la ramasse,—sans perdre de temps, vite, entre deux cailloux, la casse,—l'épluche, (faire dire circonstance); la mange... Faire apprendre ces vers d'un seul trait.

Et après? quand il a fini de se régaler, que fait le singe? N'a-t-il pas envie de se moquer un peu de la guenon étourdie? de lui faire honte de ce qu'elle a dit sur sa maman?

Faire dire les deux vers.

—
 Votre mère eut raison, ma mie,
 Les noix ont fort bon goût; mais il faut les ouvrir.

Arriver enfin à la morale qui se gravera facilement dans la mémoire des enfants.

Répéter cette seconde partie.

Faire réciter ensuite toute la fable (en aidant l'enfant, s'il hésite, par des questions comme il est dit plus haut).

(D'après L.-C. BON.)

HISTOIRE DU CANADA

(Aux jeunes Canadiennes françaises, ces pages sont dédiées).

MADELEINE DE VERCHÈRES

Il y a quelques mois, un de nos historiens les plus aimés, M. J. E. Roy, de Lévis, racontait, devant un auditoire d'élite à l'Université Laval de Québec, la vie admirable de Madeleine de Verchères, l'une des héroïnes que l'histoire du Canada propose à l'admiration et à l'imitation des jeunes Canadiennes de notre temps. Nous allons essayer de résumer les belles pages que M. Roy a laissé tomber de sa plume féconde et châtiée.

Madeline était la fille d'un soldat venu du Dauphiné au Canada où il avait reçu du Roi, titre de reconnaissance pour ses services, une concession de terres, à huit lieues environ de Montréal. La jeune fille avait grandi au milieu des dangers qu'avaient à affronter les premiers colons. Elle avait, dès son enfance, vu se dérouler bien des luttes terribles entre les membres de la bourgade et les féroces Iroquois qui semblaient déterminés de détruire jusqu'au dernier vestige de ces hommes à face pâle qui leur venaient enlever leur domaine de chasse. Comme tous les jeunes garçons et jeunes filles de cette époque, elle avait écouté le soir, auprès du feu, les récits des engagements terribles soutenus par les blancs contre leur féroce ennemi à peau rouge. Elle avait appris à connaître les hauts faits des héroïnes de France et comme toutes les jeunes françaises qui furent plus tard les mères des premiers Canadiens, elle avait aussi appris à manier le fusil, et au besoin, à faire feu sur l'ennemi. Et l'histoire rapporte que ses habiles coups de feu faisaient rougir plus d'un soldat ou chasseur renommé.

Et ainsi, Madeleine grandit. Elle avait quatorze ans quand elle fit la défense héroïque du fort de Verchères qui lui a valu de passer à travers les siècles pour venir, aujourd'hui, soulever nos poitrines d'émotion et faire battre nos cœurs d'admiration.

Le conférencier raconta l'héroïque conduite de la jeune fille qui dirigea pendant une semaine, la défense du fort contre les attaques que continuaient de faire, le jour et la nuit, les ennemis campés autour du fort. Il l'a fait voir, femme dévouée, consolant et rassurant ses compagnes qui gémissaient et pleuraient. Il la fit voir également, soldat, tirant du mousquet sur l'ennemi et chargeant un canon de quatre livres qui ira jeter la mort dans les rangs des assaillants.

Puis on la voit, quelques années plus tard, défendre son mari qu'un Iroquois a surpris. Elle saisit un gourdin, casse les reins du traître et met en fuite quatre Iroquoises accourues aux cris de l'agresseur mourant.

Une telle bravoure fut récompensée par le roi de France, mais plusieurs années plus tard seulement. Le père de la jeune héroïne était mort, laissant à sa femme et à sa nombreuse famille, bien peu de chose pour assurer leur existence. M. de la Patrie, qui s'était établi près du domaine de Verchères, avait appris l'héroïque conduite de l'enfant et il résolut de faire récompenser une telle valeur. Il était de la même famille que la femme du ministre, à Paris, et il voulut se servir de cette influence pour récompenser Madeleine de Verchères. Il écrivit à sa parente et fit écrire en même temps Madeleine au ministre pour lui expliquer la situation pénible de sa famille à la suite de la mort de son père. La jeune fille raconta en termes délicats son héroïque conduite pour la défense du fort et elle demandait en terminant, une petite pension de cinquante écus pour sa mère. La pension vint, après bien des délais, et ce fut la récompense de l'héroïsme de Madeleine.

Madeleine de Verchères n'était pas moins admirable dans sa vie de famille qu'elle ne l'était quand elle faisait reculer les envahisseurs de l'habitation de son père.

Quelques lettres qui sont restées d'elle font voir que si la jeune fille savait manier le fusil ou le canon, elle pouvait également se servir de la plume et, comme l'a dit naguère le conférencier, peut-être mieux que bien des académiciens de nos jours ; et si elle s'adonnait, pendant le jour, aux travaux des champs, le soir, elle savait prendre un instrument plus délicat que la faux ou la charrue et faire courir l'aiguille dans la laine de quelque vêtement.

En septembre 1706, plusieurs années après sa conduite héroïque, l'héroïne de de Verchères épousa le sieur de la Pérade, qui avait son domaine à mi-chemin environ, entre Québec et Montréal. Elle se montra épouse dévouée et femme habile. La faible santé du sieur de la Pérade la força à prendre la direction du domaine, ce qu'elle fit avec succès.

Situé sur la route de Montréal, le manoir du sieur de la Pérade était visité fréquemment par les officiers de l'armée qui ne voulaient pas perdre l'occasion d'aller s'entretenir avec celle dont ils avaient appris la conduite héroïque au fort de Verchères.

Madame de Verchères, comme toutes les femmes de son temps, était enjouée, intelligente, et elle dirigeait sa maison avec sagesse et économie. Elle sut élever ses enfants dans les plus nobles sentiments religieux et patriotiques, donna au cœur et à l'esprit de ses enfants la trempe qui en firent des nobles soldats et des mères chrétiennes.

Il ne subsiste plus, aujourd'hui, aucun représentant de cette noble famille. Le dernier représentant est mort il y a déjà bien des années, au nord-ouest, où il faisait le trafic avec les sauvages.

Dans une prochaine causerie, nous parlerons de Jeanne Mance.

“ Caisses d'économie scolaires ”

Règlements concernant le fonctionnement des “ Caisses d'économie scolaires, ” faits par le Surintendant de l'Instruction publique de la province, en vertu de la loi 9 Ed. VII, chapitre 33, section 4 :

I.—L'INSTITUTEUR

1^o Dans chaque classe, l'instituteur inscrit sur une feuille appelée “ Livre des dépôts, ” la liste de ses élèves déposants, avec des numéros correspondant aux livrets de “ La Caisse d'Economie Scolaire ” qu'il donne à ses déposants.

2^o Chaque lundi matin (a) il inscrit le dépôt de l'enfant sur la feuille du “ Livre des Dépôts ” et sur le livret qu'il signe de ses initiales; (b) il recueille l'argent qu'il met sous enveloppe cachetée portant sa signature et l'indication du montant; (c) il transmet le tout au directeur de l'école.

II.—LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

1^o Il contrôle les livrets, la feuille des dépôts ainsi que les montants d'argent déposés.

2^o Il remet les livrets aux professeurs qui les transmettent aussitôt aux déposants.

3^o Chaque mardi, il transmet au trésorier les différentes feuilles de dépôt ainsi que l'argent déposé.

4^o Il envoie au trésorier les livrets qui contiennent *plus de* 3 piastres.

5^o Après le dépôt de la dernière semaine, il fait le total du mois pour chaque enfant sur la feuille des dépôts, il inscrit le total sur le classeur ou livre des “ Comptes personnels ” (état mensuel propre à chaque enfant et portant le numéro du livret) et il transmet le tout avec les livrets au trésorier.

III.—LE TRÉSORIER DE LA CAISSE

1^o Chaque semaine, le trésorier dépose à la banque (ou à son défaut au département d'épargne du bureau des postes) au crédit de “ La Caisse d'Economie Scolaire ” le montant d'argent reçu des écoles. Tous les retraits se font par chèque signé du trésorier.

2^o Quand un dépôt excède 3 piastres, le trésorier émet sans retard un chèque de retrait de 3 piastres sur le livre de banque de “ La Caisse d'Economie Scolaire ” pour dépôt à la banque au crédit *conjoint* de l'enfant et de ses père ou mère ou tuteur ou gardien.

3^o Il ne donne de chèque pour clore un compte à “ La Caisse d'Economie Scolaire, ” qu'à la mort de l'enfant ou sur demande *conjointe* de l'enfant et de ses père ou mère ou tuteur ou gardien.

4^o Chaque mois, il contrôle l'exactitude des livrets et du classeur ou livre des “ Comptes personnels ” de chaque enfant dont il signe le total mensuel.

5^o Chaque mois il transmet à la Commission scolaire le rapport du mois et le livre de banque de “ La Caisse d'Economie Scolaire. ”

IV.—LA COMMISSION SCOLAIRE

1^o Elle nomme le trésorier de “ La Caisse d'Economie Scolaire. ”

2^o Chaque année, elle examine les livres de “ La Caisse d'Economie Scolaire. ”

FORMULES DIVERSES

LIVRES DES DÉPÔTS

La Caisse d'Économie Scolaire Formule A.—Liste des Dépôts. Institut..... Mois de.....année.....190...	Nos	Noms des déposants	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	(Date)	Totaux
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
		Totaux						

FORMULE B. LIVRE DES COMPTES PERSONNELS ÉTAT MENSUEL.

La Caisse d'Économie Scolaire.....En compte avec
M.....
 Fil.....de.....
 Adresse.....

DATE	RETRAITS		DÉPÔTS		BALANCE		SIGNATURE
	\$	Cts	\$	Cts	\$	Cts	

FORMULE C. CAISSE DE L'ÉCONOMIE SCOLAIRE.....

Date	Livre du Trésorier	Recettes		Déboursés.		Balance.	
		\$	cts	\$	cts	\$	cts
	Totaux						

(Signé) BOUCHER DE LA BRUERE
 Surintendant.

Bureau central des Examineurs catholiques de la Province
de Québec.

SESSION DE JUIN 1909

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOME ÉLÉMENTAIRE

MONTREAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Carrières, M.-Berthe-Antoinette; Tessier, M.-Angéline; Langlois, Anna; Nadeau, M.-Clara; Joly, M.-Rose-Alba; Poirier, M.-Aimée; Séguin, Irène; Corbeau, Elizabeth-Aurore; Villeneuve, Berthe-Yvonne; Longpré, Bernadette-Alice; De Repentigny, Léa-Berthe; Bonneville, Blanche-Orpha.

Elémentaire français.—Distinction.—Gagnon, M.-Anne-Amanda; Leclerc, M.-Reine; Renaud, M.-Julienne-Bern.; Doré, M.-Jeanne-Laura; Monet, Nathalie; Soucis, Amanda; Vivier, Dorilla; Brousseau, M.-Adéline; Thérien, M.-Eugénie-Irène; Gladu, M.-Mag-Lucie; Hamel, Léontine; Huot, Alma; Thérien, M.-Rose-Anna; Joly, M.-Anna-Berthe; Prud'homme, M.-Rose-Anne; Dextradeur, M.-Marguerite; Lamoureux, Berthe; St-Amour, Fortunat; Gagnon, Cécile; Lacasse, M.-Aimée; Brisebois, Lucienne-Ida; Valois, Sara; Deschamps, Adiana; Viau, M.-Jeanne; Carreau, Rose-de-Lima; Malopart, Emélie; Brodeur, M.-Léontine; Ritchet, Blanche; Bourbonnais, Irma; Many, Blanche-Alice-Eva; Aumond, M.-Elizabeth; Laramée, Marguerite; Bourgela, Anna; Plourde, M.-Louise; Coupal, M.-Louise; Vézina, Alice; Blais, M.-E.-M.-Cécile; Larocque, Mélina-Amélia; Brière, M.-Diana; Landry, M.-R.-de-Lima.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Coaillier, Alexina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Deschamps, M.-A.-Caroline.

QUEBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Morin, Cécile; Boulet, Bertha; Matte, M.-Eva; Allsopp, Luchretia; Bérubé, Alice; Caron, Marie; St-Onge, M.-Bernadette; Caron, M.-Rosa; Nicole, Régina; Samson, M.-Mathilda; Martineau, M.-E.-Cornélie; Rouillard, Yvonne; Mercier, M.-Antoinette-Angéline; Huot, Elmina.

Elémentaire Anglais.—Satisfaisant.—Brown, Emely-Mary; Power, Ellen-Agathe; Corrigan, Margaret.

Elémentaire français.—Distinction.—Picard, Léda; Careau, Antoinette; Trépanier, Aline; Thibault, Albertine; Lemay, M.-Alix; Beaudet, M.-Bernadette; Bélanger, M.-Alma; Garneau, M.-Edwidge-Mérilda; Beaudet, M.-Alice-Ernestine; Desrochers, M.-Eva-Odile; Garneau, M.-Léonie; Lauzé, M.-Alix; Bertrand, M.-Bernadette-Antoinette; Legendre, M.-Joséphine; Harpe, Corinne; Fradet, M.-Eléonore; St-Onge, M.-Régina; Létourneau, Joséphine; Boudreau, M.-Anne; Sanschagrin, Auréa; Sanschagrin, Virginie; Guillemet, M.-Audélie; Gosselin, Gratia; Lemieux, Georgiana; Portelance, M.-Régina; Mithieu, Adéline; Parrot, M.-Anne; Cauchon, Wilhelmine; Croteau, M.-Alma; Gosselin, Odile; Lemieux, M.-Amabilis; Caron, M.-Anne; Laurendeau, M.-Rose-Délina; Godbout, Alexina; Guillemette, M.-Alphonsine; Ouellet, M.-Louise; Lamothe, M.-Félixine; Gagnon, M.-Anne; Lemay, M.-Angéline; Lemay, M.-Régina-Annette; Boucher, M.-Luciana; Legendre, M.-Léttitia; Germain, Rachel; Marc, Marie; Pelletier, Aurore; Arguin, M.-Anne; Lépine, Dora; Lizotte, Léonie;

Goupil, M.-Anne; Bilodeau, Clara; Gingras, Elmire; Gagné, M.-Yvonne; St-Pierre, M.-Louise; Côté, M.-Alvine-Berthe; Morin, Marie; Dubé, Justine; St-Onge, M.-Anne; Pelletier, Laure; Lapointe, Amanda-Chrysell; Thibault, Eva; Racette, Zélia-Béatrix; Martel, M.-Eva; Rousseau, M.-Ida; St-Pierre, Rose; Fortin, Marguerite-Marie; Dugal, Anne-Marie; Baril, M.-Évelina; Gignac, Antoinette; Perreault, M.-Anne; Denis, M.-Louise; Gingras, Athala; Leclerc, Célestine; Demers, Léonie; Pelletier, M.-Amarilda; Turcotte, M.-Rosalie; Guay, M.-Louise; Blanchet, M.-Ange-Amanda; Gagnon, Virginie; Cloutier, M.-Alice-Elmire; Pelletier, Marie-Rose-Alma; Beaudoin, M.-Emélie-Joséphine; Giguère, Marguerite; Couillard, Alice; St-Pierre, M.-Eva; Ménard, Catherine.

TROIS-RIVIERES

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Lapointe, Florette; Rompré, Régina; Paquet, Rachel; Bergeron, Emérentienne; L'Heureux, Eva; Biron, Léda; Abram, Adèle; Gauthier, Alma; Garneau, M.-Méline; Gervais, Annette; Gervais, M.-Anne; Turcotte, Hélène; Deshaies, Juliette.

Elémentaire français.—Distinction.—Gagnon, Hermina; Pruneau, Clarence; Morin, M.-Hélène; Trudel, Rachel; Le Houillier, Alma; Allard, M.-Louise; Martel, Hélène; Morin, Victoire; Aubin, M.-Louise; Trudel, Victoire; Levasseur, Josephine; Houde, M.-Sarah; Baribeault, M.-Martine; Massicotte, M.-Lucienne-Ida.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Camirand, Bernadette; St-Pierre, Blandine; Janelle, M.-Antoinette; Bergeron, Delvina; Héli, Eva; Mailhiot, M.-Louise; Bilodeau, M.-Jeanne; Provencher, M.-B.-Alice; Bergeron, Marie; Lefebvre, Anna-Eva; Lafleur, M.-Angéline-Catherine; Beliveau, Yvonne; Lemaire, M.-Parmélie-Hermanda; Lauzière, M.-Edouardina; Côté, M.-Victoire; Beliveau, Alice.

Elémentaire français.—Distinction.—Robidas, M.-Ada; Lachapelle, M.-Rose-Alba; Grégoire, M.-Anne-Yvonne; Cava, M.-Edouardine; Bourque, M.-Eugénie; Jutras, Jeannette; Thibault, Colombe; Roy, M.-Anastasie; Lamy, Rose-Anna; Houle, Irenia; Foucault, M.-Berthe; Pinard, Irène; Allard, Irenia; Viger, Maria; Lauzière, Annette; Houle, Aldéa; Hamel, Edwina; Champoux, Florestine; Dubois, M.-Angéline-Eva; Brunelle, Aurore; Tourigny, Aldéa; Poisson, Delphine; Brunelle, M.-Louise; Boisvert, M.-Lucia; Piché, M.-Clara; Champoux, Eva-Florestine; Leblanc, M.-Louise; Lemyre, M.-Blanche; Boisclair, M.-Albertine; Bergeron, M.-Anne-Fédora; Précourt, M.-Yvonne; Champoux, M.-Louise; Héli, M.-Cécile-Arthémise; Levasseur, M.-Rose-Anna; Gagnon, Marie; Héroux, M.-Rachel; René, M.-Anna-Lelay; Richard, Maria-Denalda; Cinq-Mars, M.-Anne-Catherine; Castonguay, Régina; Robidoux, Dolorosa; Parent, Régina; Baril, Adéline; Tousignant, M.-Alice-Odila; Lemire, M.-Lydia; Bette, M.-Julia; Verville, M.-Dora; Biron, M.-Anne-Laura; Labarre, M.-Régina; Lebel, M.-Clairina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Leclerc, M.-Albertine.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Beauregard, M.-Lse-Philomène; Raiche, M.-Rosilda; Laplante, Exilda; Charpentier, M.-Rose-Blanche; Desautels, M.-Rose-Yvonne; Laporte, Maria-Albertine-Alexandrine; Dupuis, M.-Victoria; Gaudette, M.-Lse-Césarine; Vanasse, M.-Rosa; Chabot, M.-Irène; Grenon, M.-Aimée; Létourneau, M.-Rachel.

Elémentaire français.—Distinction.—Tassé, M.-Eldora-Liliane; Auger, M.-Berthe; Blanchard, M.-Alma; Bourassa, M.-Louise; Bonier, M.-Alice-Aurore; Richer, M.-Rose-Albina; Filion, Thérèse-Clémentine; Tessier, M.-Anna; Messier, M.-Aurore; Duhamel, M.-Rose; St-Jacques, Maria-Rosa; Gariépy, M.-Alice-Florida; Dugas, M.-

Anna; Godbout, M.-Blanche-Eugénie; Bélanger, M.-Anne; Beaudoin, M.-Delvina; Lussier, M.-Blanche-Laura; Jodoin, M.-Pose-Alma; Guérin, M.-Blanche-Anna; Picard, M.-Ernestine; Fontaine, M.-Emilia; Marier, M.-Elizabeth; Tarte, M.-Diane-Flore; Phenix, M.-Evelina-Angéline; Dupré, Georgette; Parent, Maria; Narbonne, M.-Rosa; Bureau, M.-Rachel; Villiard, M.-Anne-Amanda; Melançon, M.-Adrienne-Rosa; Viens, M.-Aurize; Giard, Anne-Marie; Charland, M.-Régina; Brault, M.-L.-Juliette; Chabot, M.-Jeanne-Hélène; Ferron, M.-Anne-Eva; Brodeur, M.-Rose-Antonia; Plante, M.-Espérance-Mélanie; Chabot, M.-Emma.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction.—*Petit, M.-Elmina; Larochelle, M.-Angéline.

RIMOUSKI

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Ruest, M.-Alexina; Rioux, M.-Hélène-Evangéline; Poulin, Marie-Amanda; Charest, M.-Louise.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Bélanger, Yvonne; Boulianne, Ovéline; Côté, M.-Eve; Belzil, M.-Hélène; Lemieux, M.-Eugénie; Burton, M.-Marthe; Routhier, Aimée; Pelletier, Bernadette; Roy, Marie-Amanda.

STE-MARIE

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Dubois, M.-Valérie-Edouardina; Ouellet, Emilda; Langlois, M.-Anne; Poirier, Anna-Marie; Paré, M.-Victoria; Quirion, M.-Anne-Armoza; Gilbert, M.-Aline; Doyon, Marie-Louise; Bernard, M.-Lse-Adélaïde; Rancourt, M.-Anna; Chabot, M.-Laura.

*Elémentaire français.—Distinction.—*Aubert, Mary-Anne; Foy, Annie-Cecile; Couture, M.-Elmire; Bolduc, M.-Anastacie; Carette, M.-Am.-Euchariste; Poulin, M.-Clara-Eleg; Bolduc, M.-Ilda-Corinne; Gagné, M.-Bertha-Léonie; Poulin, M.-Corinne-Florida; Tardif, M.-Navérine; Boivin, M.-Anne-Alexina; Grondin, Marie-Mérilda; Goulet, M.-Anaïs; Gagnon, M.-Léda-Evangéline; Dostie, M.-Clara-Joséphine; Pouliot, M.-Blanche; Cloutier, M.-Lse-Albertine; Leclerc, M.-Rose-Aimée-Diana; Roy, M.-Arthémise-Bernadette; Roy, M.-Léontine; Audet dit Lapointe, M.-Lucie-Olivine; Leclerc, M.-Léocadie; Rodrigue, Mary; Bernard, M.-Anne-Adélaïde; Poulin, M.-Céline-Catherine; Poulin, M.-Philomène-Yvonne; Bouthillet, M.-Albertine-Corinne; Gilbert, M.-Amélia; Poulin, M.-Adélia; Fortier, M.-Yvonne-Bertomette; Poulin, M.-Lse-Florida; Rancourt, M.-Rose-Anna; Larivière, M.-Rose-Anna; Lagueux, M.-Olivine; Champagne, M.-Anne; Berthiaume, M.-Sophie-Aurélié; Marcoux, M.-Amanda-Alexina; Pomerleau, M.-Rose-Valéda; Fortier, M.-Alfréda-Phédora; Marcoux, M.-Blanche-Aglacé; Simard, M.-Blanche-Aurore; Pouliot, M.-Alice Fabiola; Picard, M.-Ludivine; Demers, M.-Lætitia; Chabot, M.-Odélie-Domithilde; Gagnon, M.-Léda-Alphonsine; Cameron, M.-Philomène-Eva; Moisan, M.-Lse Berenice; Gagnon, M.-Evangéline-Antoinette; Brochu, M.-Virginie-Ernestine; Landry, M.-Léa-Éléonore; Lesard, M.-Virginie-Alphonsine; Pepin, Joséphine; Nadeau, M.-Olivine-Eva; Gagné, M.-Anna; Breton, M.-Delvina-Elisa; Roy, M.-Philomène; Audet, Anne-Marie; Burns, M.-Anne; Couture, M.-Rosalie; Rhéaume, Adélia; Cloutier, M.-Sara-Rose-Anna; Duval, Anaïs; Fortier, M.-Cordélia; Fournier, M.-Anne; Champagne, M.-Léonie; Nadeau, M.-Elise-Albertine; Perreault, M.-Lelia-Anysie; Allen, M.-Elise-Béatrix; Fortin, M.-Mérilda; Bilodeau, Maria-Virginie; Dion, M.-Alexina; Poulin, Marie-Almosa; Poulin, Rebecca; Trambouze, Gabrielle-Émilie; Ducharme, M.-Antoinette-Laure.

*Elémentaire-Anglais.—Distinction.—*St-Hilaire, Mary-Céline; Gobeil, M.-Ernestine.

*Elémentaire français.—Grande distinction.—*Gilbert, M.-Clara-Noémi; Roy, Marie-Emma.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction.—*Veilleux, M.-Alph.-Zéphirine; O'Farrell, M.-Rose-Anna; Fitzgerald, Mary-Ann; Lawlor, Ellen-Agnes; O'Farrell, Mary, McGrath, Mary-Joannah.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Turcotte, M.-Anne; Harel, M.-Rose; Morel, M.-Domitilde-Malvina; Lauzon, M.-Odina.

Elémentaire français.—Distinction.—Brouillard, Régina; Manscau, M.-Dorothee; Duranleau, M.-Olfire-Palmyre; Paquin, M.-Eulalie-Ernestine; Huot, M.-Délia-Emma; Bissonnette, M.-Dolorès; Paradis, M.-Régina; Chamberland, M.-Mathilde-Alberta; Loiselle, M.-Délia-Graziella; Ouellette, Maria; Niquette, Maria-Rosa; Dussault, M.-Rose-Régina; Beauchesne, M.-Blanche-Modera; Babineau, Rose-Anna; Pelletier, Lila-Mary; Plante-Eva; Couture, M.-Marguerite-Edwidge; Fiprd, M.-Elise-Darcina; Morin, M.-Laura-Dolorès; Therrien, M.-Marguerite; Thibodeau, Emma; Bélanger, M.-Anna-Eva; Duranleau, M.-Anne-Alphonsine; Roy, M.-Anne-Léa; Lambert, M.-Alice-Antoinette; Blais, Maria-Fidélia; Bernier, Emérida; Poulin, M.-Sophie-Virginie; DeBilly Bernier, M.-Anne-Rosa; Bergeron, M.-Cleophee; Bouffard, M.-Elise; Choquette, M.-Rosiana-Odena; Morin, M.-Philomène-Frébonia; Côté, Alexina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Couture, M.-Alice-Catherine; Noël, M.-Lse-Corinne; Brown, Marie-Anne; Rouleau, M.-Mathilde-Alice; Coupal, Elmire-M.; Charland, Rose-de-Lima-M.-A.-Marg.; Pouliot, Maria-Adèle.

JOLIETTE

Elémentaire français.—Distinction.—Massicotte, M.-Imelda; Malo, M.-Florida; Riberdy, M.-Yvonne-Delvina; Courchesne, M.-Alexina-Rose; Simard, M.-Alida; Laporte, M.-Dérivée; Gaudet, M.-Anne; Lavoine, Léonie-Bernadette; Jetté, M.-Régina-Flora; Pelland, M.-Alice; Piette, Elizabeth-Hélène; Lambert, M.-Reine-Eugénie; Trudel, M.-Clara; Thibodeau, M.-Ange-Augustine; Bourgeois, M.-Emélie-Domitilde-Mathilde; Asselin, Aldéa; Beausoleil, Rose-Alma; Jacques, M.-Emélie-Emélie; Godin, M.-Cécile; Marcell, M.-Bernadette; Brault, Hermine-Laura; Brault, M.-Anna-Athala; Pellerin, Lse-Philomène-Adéla; Durand, Maria; Lépine, M.-Emma; Alary, M.-Flore-Azilda; Héroux, Anna; Garceau, Maria-Gratia; Riberdy, Fabiola; Gaudet, M.-Valentine-Emélie; Venne, M.-Rosa; Roberge, M.-Mathilda-Léodina; Champagne, M.-Lse; Robillard, M.-Marthe; Rainville, Lumina; Brissette, M.-Rose-Anna; Desrosiers, Maria-Florentine; Bibeau, M.-Florence-Angéline; Dupuis, Florence; Archambault, Agnes; St-André, Rose-Alma; Bazinet, M.-Anna; Landry, M.-Berthe-Augustine; Fisette, M.-Rose-de-Lima; Corbeil, Albertine.

Elémentaire anglais.—Distinction.—St-Georges, Maria-Piscille.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—McGuerin, M.-Emely-Marg.

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Vadnais, Sara-Elmira; Duval, Maria-Rose-Alma; Benjamin, Blanche-Rose-Alba; Boulais, Alma; Millette, B.-Brigitte-Véronique.

Elémentaire français.—Distinction.—Comtois, M.-Délia; Gingras, Bernardine-Alice; Robert, Fabiola; Paradis, M.-Gabrielle-Annonciade; Choquette, M.-L.-Diane.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Dagenais, M.-Délia; Barrette, Alberta; Hamelin, M.-Florina; Sauvé, M.-Lse; Gareau, M.-Elmire; Massé, M.-A.-Mathilda.

Elémentaire français.—Distinction.—Faubert, M.-Céline; Hébert, M.-Jeanne-Adrienne; Brisebois, M.-Bibiane-Lse; Doucet, M.-Anne-Elmire; Primeau, M.-Béatrix; Major, Yvonne; Lauzon, M.-Oliva; Beaudin, M.-Berthe-Léa-Alice; Beaudet, M.-Arthémise; Grenier, Blanche; Leboeuf, Yvonne; Payant, Rose-de-Lima; Renaud, M.-Olivine; Bourdon, M.-Gilberte-Alice.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Bourgerie, M.-Joséphine-Antoinette.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Demers, M.-Bl.-Aline.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—McKenzie, Ann-Blanche.

VICTORIAVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Boucher, M.-Aldéa; Thériault, Rose-Anna; Massé, M.-Rita-Graziella.

Elémentaire français.—Distinction.—Lallier, M.-Rose-Alma; Cantin, M.-Lucie; Roulx, M.-Eugénie; Houde, M.-Léonie-Eva; Germain, M.-Louise-Emma; Comtois, M.-Jeanne-Alice; Proulx, M.-Lse; Jolibois, M.-Albertine; Brunelle, M.-Anysie; Beaumier, M.-Augustine-Corrine; Roux, M.-Alphonsine-Florestine; Gaillardetz, M.-Anne-Rose-Alba; Baril, M.-Lse-Clara; Houle, M.-Irène-Ernestine; Gaillardetz, M.-Anne-Rose-Alba; Baril, M.-Lse-Clara; Houle, M.-Irène-Ernestine; Charest, M.-Laura; Laroche, M.-Alice-Corine; Bergeron, M.-Almaide; Labrecque, M.-Honorine; Pratte, M.-Corine; Desilets, M.-Edouardina; Croteau, M.-Lse-Alice; Dussault, M.-Augustine-Eugénie; Martel, M.-Anne-Béatrice; Bergeron, M.-Laure; Houle, M.-Anna.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Purcell, M.-Ann-Helen; Walsh, Bridget-Lucy.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Rousseau, M.-O.-Malvina; Dupuis, M.-Rose-Etta; O'Bready, M.-Laetitia-H.-Ludgarde; Proulx, M.-Alma-Bernadette.

FRASERVILLE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Parent, M.-Bernadette; Marquis, M.-Parmina; Landry, M.-Laure; Raymond, M.-Alice-Apolline; Bérubé, Philomène-Emilie; Gagnon, M.-Lse-Odile; Marchand, M.-Lse-Adéline-Fabiola; Michaud, M.-Alberta; Bégin, M.-Lse-Eugénie; Michaud, Laura; Roy, M.-Anne; Michaud, Régina; Dionne, Clotilde; Pelletier, M.-Amélia-Bl.; Bérubé, M.-Alphonsine.

Elémentaire français.—Distinction.—Bélanger, Angéline; Charest, Maria; Parent, Eugénie; Duval, M.-Luce-Elzire; Bouchard, M.-Alphéda-Alphonsine; Lavoie, M.-Jeanne-Alice; Michaud, M.-Lse-Alma; Moreau, M.-Alice; Ouellet, M.-Anne; Léveillé, M.-Eva; Lebel, M.-Alma-Reine-Albertine; Paradis, M.-Antoinette-Léa; Lebrun, M.-Alma; Lavoie, M.-Lse; Roussel, M.-Clarisse; Ouellet, Alice.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Michaud, M.-Odélie; Lapointe, Hélène.

BAIE-ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Tremblay, M.-Rose-Alba; Tremblay, M.-Loretta; Lapointe, M.-Corinne-Gabrielle; Bergeron, M.-Célanire; Simard, M.-Lucie-Bernadette.

Elémentaire français.—Distinction.—Tremblay, M.-Louise-Oliva; Côté, M.-Amanda-Elmina; Fortin, M.-Alice-Athala; Larouche, M.-Mélanie-Yvonne; Bouchard, M.-Louise; Savard, Marie-Valéda.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Wells, M.-Anna-Victorine.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Villeneuve, M.-Yvonne.

Elémentaire français.—Distinction.—Regis, Maria; Lemay, M.-Anne; Desjardins, M.-Rose-Hénéline; Larouche, M.-Léonide.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Distinction.—Leclerc, M.-Jeanne; Houle, M.-Angéline-Alma; Plouffe, M.-Blanche-Aurore; Bergeron, M.-Anna; Gagnon, M.-Léonie-Alice; Fortier, M.-Aline-Albina; Samson, M.-Alfreda-Jeanne; Bélanger, Anaïs-Régina.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Berthelot, Marie-Sophie; Soucy, M.-Adèle-Antoinette.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Cleary, Mary-Ida; Robertson, Jane-Ella; Boudreau, M.-Joséphine-Robina.

Elémentaire français.—Distinction.—Gallant, Rose-de-Lima; Cyr, Thérèse; Gallant, M.-Alexina; Cyr, Ida; Sirois, Marie-Émilie; Soucy, M.-Clémence-Adélaïde.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant.—Mc-Donald, Mary-Irona; Cyr, M.-Rebecca.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Pelletier, M.-Emilia; Dumas, M.-Elizabeth; Doiron, M.-Alice-Béatrice.

HULL

Elémentaire anglais.—Distinction.—McAndrew, Mary-Emmely; Sammon, Dorothy-Mary-Catherine; Smith, Ellen-Susie; Kelly, M.-Elizabeth-Irene; Grimes, Mary-Ann.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Larocque, Rose-Bl.-Béatrice.

FORT-COULONGÉ

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Cabill, Mary-Ann-Lila; Hearty, Agnes.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Pleau, M.-Elizabeth.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Heaphy, Marguerite-Lauretta.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Giroux, Alzire-Albertine; Lalande, M.-Colombe; Labrosse, M.-Alzire; Strasbourg, M.-Annonciade; Biron, Juliette; Derouin, M.-Émilie-Laurentia.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant.—Lowe, Margaret-Eva.

Elémentaire français.—Distinction.—Brazeau, M.-Bl.-Alice-Adrienne; Champagne, Mélina; Tague, M.-Anne-Yvonne; Lacelle, M.-Emma-Clémentine; Papineau, M.-Anne-Marguerite; Renaud, M.-Albertine; Lavictoire, Odile-Éléonore; Millette, M.-Alexina; Landroit, Ursule-Bertha.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Clément, M.-Hélène-Eva.

NEW-CARLISLE

Elémentaire français.—Distinction.—Poirier, M.-Philomène.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Leblanc, Anna-M.-Lucie.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Savard, M.-Anna; Bouchard, M.-Emma-Mathilda.

Elémentaire français.—Distinction.—Pilote alias Chartré, M.-Alma; Lapointe, M.-Félicine; Fortin, M.-Anna; Gaudreault, M.-Anne-Angéline.

ST-JOVITE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Paradis, William; Vanier, M.-Eugénie.

Elémentaire anglais.—Distinction.—Dubé, Emma-Bernese; Brassard, M.-Hélène.

STE-ANNE-DES-MONTS

Elémentaire français.—Distinction.—Guimont, Marie-Anna; Maloney, Valentine; St-Pierre, Rose-Hélène; Francœur, M.-Flore-Yvonne; Dion, M.-Jeanne-Caroline; St-Pierre, M.-Alice.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Robinson, M.-Alice.

HAVRE-AUX-MÂISONS

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Delaney, M.-Aline; Cormier, M.-Christine.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Sullivan, Eunice-Pétronilla

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

Elémentaire français.—Distinction.—Renaud, Rose-Anna; Carbonneau, Albertine; Landry, Marie-Appoline-Adé.

MANIWAKI

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Tremblay, Monique-Delisca.

TADOUSSAC

Elémentaire français.—Distinction.—Caron, M.-Bl.-Sylvia.

RIVIERE-AU-RENARD

Elémentaire français-Satisfaisant.—Plourde, M.-Léda.

Elémentaire anglais et français.—Distinction.—Gaul, Mary-Elizabeth.

VILLE MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant.—Maillard, Rose-Marie.

PERCE

Elémentaire français.—Distinction.—Methot, M.-Lse; Jalbert, M.-Anne-Imelda.

Elémentaire français et anglais.—Distinction.—Joncas, Anne-Marguerite.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement ; elle est aussi un sacrifice propre à expier nos péchés et à mériter la clémence de Dieu le Père ; c'est l'immolation d'une victime très agréable, par laquelle nous pouvons rendre à notre Créateur toutes les actions de grâces que nous lui devons.

Le sacrement et le sacrifice ne sont pas la même chose. Le sacrement est produit par la consécration et continue ensuite à exister jusqu'à l'altération ou la destruction des espèces sensibles ; le sacrifice, au contraire, n'existe qu'au moment où il est offert. Ainsi, lorsque l'Eucharistie est conservée dans le tabernacle et portée aux malades, elle est un sacrement et non un sacrifice. De plus, si, comme nous l'avons dit, elle est en tant que sacrement une source de mérites et de grâces pour ceux qui communient dignement, elle est tout à la fois en tant que sacrifice un moyen de mériter et de satisfaire. En effet, comme sacrifice, elle est la reproduction du sacrifice du Calvaire, lequel, en nous méritant les grâces les plus abondantes, a aussi satisfait pour nos péchés.

Le saint Concile de Trente a défini que le sacrifice de la messe a été institué par Notre-Seigneur à la dernière Cène, et a prononcé l'anathème contre ceux qui refusent d'y voir un vrai sacrifice ou qui ne le distinguent pas de la distribution du corps et du sang de Jésus-Christ.

Le très Saint Sacrifice de la Messe n'est offert qu'à Dieu seul, et s'il y est fait mention des saints c'est uniquement pour louer Dieu de leur éclatant mérite et les prier d'intercéder pour nous.

C'est Jésus lui-même qui a prescrit aux prêtres la célébration du Saint Sacrifice par ces mots. "Faites ceci en mémoire de moi." (Luc, xxii, 19; I Cor., xi, 24.)

Le Saint Sacrifice de la Messe a été prédit et figuré à diverses reprises dans l'Ancien Testament, en particulier dans le sacrifice de Melchisédech.

La victime est la même : c'est Notre-Seigneur qui s'est offert une fois d'une manière sanglante sur l'autel de la croix, et qui renouvelle le même sacrifice d'une manière non sanglante sur nos autels. Il n'y a pareillement qu'un seul prêtre, qui est Jésus-Christ, car le ministre qui offre le sacrifice tient la place de Notre-Seigneur et ne dit pas : "Ceci est le corps de Jésus-Christ, mais : "Ceci est mon corps."

Il suit de là que la sainte messe n'est pas seulement un sacrifice de louange et d'action de grâces, ni une simple commémoration du sacrifice de la croix mais que ce sacrifice est réellement propitiatoire et impétraire, apaisant Dieu en notre faveur et le disposant à nous accorder ses bienfaits.

Il est utile, non seulement à celui qui l'offre et à ceux qui y participent, mais aussi à tous les fidèles, soit qu'ils vivent encore sur la terre, soit qu'ils expient leurs péchés dans le purgatoire.

Les cérémonies nombreuses qui accompagnent le Saint Sacrifice de la Messe ne sont point superflues : elles ont pour but d'en rehausser la majesté et d'en développer les mystères.

Abrégé du Catéchisme du Saint Concile de Trente.

 LANGUE FRANÇAISE

 COURS ÉLÉMENTAIRE

 Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

 DICTEES

I

L'ÉCLAIRAGE

Nos pères n'avaient pour s'éclairer la nuit que des *torches* de résine ou des mèches trempées dans des graisses, des huiles. Puis on fabriqua des chandelles avec le suif du mouton, chandelles grossières, fumeuses, qui fondaient rapidement. La bougie remplaça la chandelle, et le gaz détrôna les lampes à huile. La clarté du gaz surpasse celle de la lampe à huile, mais elle est plus faible que celle de l'électricité. Aussi la lumière électrique tend-elle à prendre la place du gaz.

EXPLICATIONS.—*Nos pères*: nos aïeux, nos ancêtres;—*paire, pair?*—*Torche*: bouchon de paille *tordue*, ou de résine;— *rapprocher torcher, torchon*.

EXERCICES.—Comment s'éclairaient nos pères? Nommer les divers systèmes d'éclairage dont on s'est servi jusqu'à nos jours. Relever tous les verbes, indiquer leur sujet, leur complément. ° Conjuguer au présent, à l'imparfait et au futur du mode indicatif le verbe *envoyer une lettre*.

II

DU CORPS HUMAIN

Dans le corps humain¹ on distingue la tête, le corps proprement dit ou le tronc², et les *membres*. La partie la plus *élevée*³ de la tête en est le sommet. A droite et à gauche, il y a les *tempes*⁴ et les *oreilles*⁵. Le devant de la tête se nomme *face*⁶. On y distingue le *front*, les *sourcils*, les *yeux*⁷, avec *leurs paupières* et *leurs cils*, le nez, dont les trous s'appellent *narines*; la bouche avec les *lèvres*, les *joues* et le *menton*.

Questions et explications

1. *Humain*, se dit de tout ce qui est de l'homme, de ce qui lui appartient ou le concerne. Pris dans une autre acception, ce mot veut dire sensible à la pitié, bien-faisant, secourable. Trouver le verbe, le nom, l'adverbe correspondants. *Humaniser, humanité, humainement*.—2. *Tronc*, proprement, tige d'un arbre dépouillée de ses branches; boîte en bois placée dans une église et destinée à recevoir les aumônes; désigne ici la partie principale du corps à laquelle sont attachés les membres.—3. *Élevé*, justifier l'emploi de l'e muet.—4. *Tempes*, elles sont situées de chaque côté de la tête, entre l'œil, l'oreille et le front. Les petits creux qu'elles forment se nomment *fosses temporales*.—5. *Oreille*, l'organe par lequel nous percevons les sons s'appelle *ouïe*. Le verbe correspondant est *ouïr*, synonyme de *entendre*.—6. *Face*, trouver

deux mots synonymes de face: (*Figure, visage*).—7. *Yeux*, donnez le singulier, (*œil*). Dans quel cas ce mot forme-t-il son pluriel par un *s*? Dans *ails-de-bœuf*, petites lucarnes.

De combien de parties principales se compose le corps humain? Qu'appelle-t-on sommet de la tête? Où sont placées les tempes? les oreilles? Comment se nomme le devant de la face?

Récitation

A L'ANGE GARDIEN

Veillez sur moi quand je m'éveille.
 Bon Ange, puisque Dieu l'a dit :
 Et chaque nuit quand je sommeille,
 Penchez-vous sur mon petit lit.
 Ayez pitié de ma faiblesse,
 A mes côtés marchez sans cesse,
 Parlez-moi le long du chemin:
 Et pendant que je vous écoute,
 De peur que je ne tombe en route,
 Bon Ange, donnez-moi la main.

Rédaction

I

(Classe enfantine)

EXERCICES D'INVENTION ET D'ÉLOCUTION

Mon enfant, comment vous appelez-vous?... Avez-vous des frères et des sœurs à votre maison?... Combien? Dites-moi leur nom... Les aimez-vous? Aimez-vous aussi votre maman et votre papa?... Pourquoi les aimez-vous?... Que faites-vous pour leur prouver votre amour?... Si votre maman était malade, que feriez-vous pour elle?

N. B.—*Ne pas se contenter d'un oui ou d'un non, mais habituer l'élève à répondre par des phrases complètes.*

II

(Cours élémentaire)

LE PORTE-PLUME

Répondez par phrases complètes aux questions suivantes:

1. De combien de parties se compose un porte-plume?
2. Avec quelle matière a-t-on fait le manche?
3. Et le tuyau.
4. Les beaux porte-plumes sont-ils aussi faits de bois et de fer?
5. Que place-t-on au bout du tuyau?
6. Avec quel métal fait-on les plumes?

DÉVELOPPEMENT

1. Mon porte-plume se compose de deux parties: le manche et le tuyau.
2. Le manche de mon porte-plume est en bois.
3. Le tuyau est en fer poli.
4. Il y a des porte-plumes bien plus beaux que le mien; on en fait dont le manche est en os, en verre, en argent... Au lieu d'être simples et unis, ils sont façonnés et ornés.
5. Au bout du porte-plume, on place une plume, qui s'enfonce dans l'encrier et reçoit l'encre.
6. Les plumes sont en fer.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTEES

I

POUR AVOIR DE L'ARGENT

Dans ce temps où chacun se plaint que l'argent est rare, ce sera faire acte de bonté que d'indiquer aux personnes qui sont à court d'argent le moyen de pouvoir mieux garnir leurs poches. Je veux leur enseigner la meilleure façon de gagner de l'argent, la méthode infallible pour remplir les bourses vides et la manière de les garder toujours pleines.

Deux simples règles bien observées feront toute l'affaire. Voici la première: que la probité et le travail soient vos compagnons assidus. Et la seconde: dépensez un sou de moins que votre bénéfice net. Par là votre poche si plate commencera bientôt à s'enfler et n'aura jamais à crier que son ventre est vide. Vous ne serez plus assaillis par des créanciers, pressés par la faim, transis par le froid.

QUESTIONS.—1. Que signifie l'expression: *les personnes qui sont à court d'argent?*

2. Par quelle expression pourrait-on remplacer: *une méthode infallible?*

3. Donner les homonymes de *faim*, et les définir.

4. Analyser la dernière phrase de la dictée.

II

CARACTÈRE DÉGRADÉ DES SAUVAGES

Les *barbares* de tous les pays avaient des ambitions; ils guerroyaient pour faire du *butin*, pour agrandir leurs territoires, pour une idée politique ou religieuse; le *peau-rouge* faisait la guerre, pour se venger d'une injure imaginaire, pour tuer, pour brûler, pour le plaisir de se repaître des souffrances de ses prisonniers quand la *démangeaison* du carnage le prenait. En temps de paix, l'Indien s'abrutissait davantage: pas une

pensée noble ou élevée ne germaît dans ces cerveaux *dévorés* par un orgueil stupide, consistant à endurer, sans laisser échapper une plainte, des douleurs *physiques* incroyables. Les Indiens haïssaient encore plus l'Anglais que le Français; cependant ils ne songèrent jamais à *se confédérer* pour *repousser* hors de l'Amérique ces deux nations également envahissantes. Jamais un Indien ne pensa, pendant cette période d'extermination, à prêcher "la guerre sainte". Ils se divisèrent, au contraire, et vendirent leur alliance *aux gouverneurs* des deux colonies rivales, qui *les firent* s'entre-détruire.

G.-A. DROLET.

(La fille de Kondiaronk).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*barbares*: nom donné aux peuples non civilisés n'ayant presque aucune organisation politique.—*butin*: tout ce qui est de bonne prise à la guerre. L'emploi abusif de ce mot pour désigner ce qui nous appartient vient probablement des temps héroïques de la colonie où la guerre continuelle exposait tous les biens au pillage.—*peau-rouge*: nom donné aux Indiens de l'Amérique du Nord, plutôt à cause de la couleur rouge dont ils se teignent le visage qu'à cause de leur teint qui est naturellement brun. Au pluriel *des peaux-rouges*.—*démangaison*: mis ici au figuré pour un *désir irrésistible*.—*dévorés*: employé sans auxiliaire s'accorde comme un simple adjectif.—*physiques*: douleurs du corps. Les douleurs de l'âme, le chagrin, le regret, etc., sont des douleurs... *moraux*.—*se confédérer*: s'unir pour agir ensemble afin d'atteindre un même but.—*repousser*: donnez des mots de la même famille: (Du latin *pulsare* pousser autrefois *poulsar*) *pouls*, *pulsation*, *pousser*, *répulsion*, *impulsion*, *expulsion*, etc.—"la guerre sainte": les peuples musulmans: arabes, marocains, se soulèvent et marchent au combat à la voix de leurs *marabouts* (prêtres) qui les entraînent à combattre au nom d'Allah (Dieu) contre les infidèles, c'est-à-dire ceux qui ne suivent pas la religion de Mahomet.—aux gouverneurs: justifiez le pluriel: Il y a deux colonies *rivales*; il y avait nécessairement un gouverneur pour chacune.—*les firent*: mettez au passé indéfini: *les ont fait*. Pas d'accord du participe. On n'a pas ici le verbe *faire*, mais le verbe composé *faire s'entredétruire*, comme *faire lever*, *faire partir*, etc. Dans ce cas, il n'y a pas d'accord du participe *fait*.

Récitation

PRIÈRE DU PAUVRE

O toi dont l'oreille s'incline
 Au nid du pauvre passereau.
 Au brin d'herbe de la colline
 Qui soupire après un peu d'eau;
 Providence qui les console,
 Toi qui sais de quelle humble main
 S'échappe la secrète obole
 Dont le pauvre achète son pain;
 Charge-toi seule, ô Providence,
 De connaître nos bienfaiteurs.
 Et de puiser leur récompense
 Dans les trésors de tes faveurs!
 Notre cœur, qui pour eux t'implore,
 A l'ignorance est condamné;
 Car toujours leur main gauche ignore
 Ce que leur main droite a donné.

LAMARTINE. XIXE SIÈCLE (*Méditations*).

Rédaction

LES PETITES ÉCONOMIES

CANEVAS.—Un jeune homme demande un emploi... Réponse du banquier. Dans la cour le jeune homme ramasse une épingle... il est rappelé; on lui donne du travail. Comment il se conduit, ce qu'il devient. Réflexions.

DÉVELOPPEMENT

Un jour, un jeune homme était allé offrir ses services à un riche banquier qui ne les avait pas acceptés. Comme il sortait, il aperçut à ses pieds une épingle. Combien à sa place n'aurait pas pris la peine de se baisser pour la ramasser. Une épingle! Y pensez-vous?

Mais lui avait l'esprit d'ordre et d'économie; il se baissa et ramassa l'épingle. Il en fut bien récompensé. Le banquier l'avait suivi du regard; il avait vu le jeune homme ramasser l'épingle; il en fut si frappé qu'il le rappela et lui donna sur-le-champ la place que quelques instants auparavant il lui avait refusée.

Plus tard le jeune homme à l'épingle est devenu l'associé de son patron; à force d'ordre, de probité, de travail et d'économie, il a fait fortune à son tour.

Ainsi les gros profits viennent des petites économies. Une goutte de pluie n'est pas une rivière; mais les gouttes de pluie ajoutées aux gouttes de pluie font les petits ruisseaux, et les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Dictées supplémentaires

I

QUÉBEC, BERCEAU DE L'ÉGLISE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

La ville de Québec peut être justement fière du choix que l'on a fait d'elle, pour réunir dans ses murs le Premier Concile du Canada. C'est un précieux témoignage d'estime que le Saint Père a voulu donner au premier siège de ce pays. Et c'est justice: car ce noble siège a été comme une source limpide d'où sont sortis tant de fleuves aux eaux pures, qui ont arrosé et fécondé l'immense territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et des régions boréales aux rives du Golfe du Mexique. Les étonnants résultats sont sous nos yeux, et nous pouvons contempler tant d'Églises florissantes qui sont comme une portion choisie, mieux cultivée et plus riante de l'immense vigne du Seigneur. C'est là certainement l'œuvre admirable d'une providence spécialement attentive à veiller sur cette région du continent américain, et de la grâce divine qui donne l'être et la perfection.

S. G. MGR SBARETTI

(Réponse à l'adresse de S. G. Mgr Bégin)

II

LA NOUVELLE-FRANCE

Le Canada fut découvert par un navigateur de Saint-Malo, Jacques Cartier, qui avait reçu du roi de France, François Ier, la mission de faire des découvertes dans l'Amérique du Nord. Il explora le golfe Saint-Laurent en 1534, découvrit la baie des Chaleurs, prit solennellement possession du pays à la baie de Gaspé, et remonta une partie du fleuve Saint-Laurent avant de retourner en France. L'année suivante, Jacques Cartier revint avec la mission de compléter les découvertes déjà faites, et pénétra dans le fleuve jusqu'à *Stadaconé*. (Québec), et ensuite jusqu'à *Hochelaga* (Montréal). Des colons furent transportés au Canada, en 1541. Ce fut à quelques lieues au-dessus de Québec, à la rivière du Cap Rouge, qu'on jeta les fondements de la petite colonie, œuvre prématurée, dont la durée devait être éphémère. Le premier établissement durable que les Européens aient fait en Canada est celui de Champlain, qui fonda Québec en 1608. Ce grand homme poursuivit avec une ardeur infatigable les découvertes de Cartier, et laissa sur les vallées qu'arrosent le Saint-Laurent et l'Outaouais des cartes et des mémoires précieux. Les Récollets et les Jésuites firent connaître le bassin des grands lacs. L'ensemble de ces découvertes, ainsi que de toutes les possessions françaises dans l'Amérique Septentrionale, reçut le nom de Nouvelle-France, et le conserva jusqu'à la conquête anglaise.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LA FEMME CHRÉTIENNE

Les artistes représentent le manteau d'azur de la Reine du ciel tout parsemé d'étoiles : n'est-ce pas l'emblème de cet *essai* de vierges et de femmes héroïques qui forment son cortège ? Toutefois en faisant *asseoir* la femme à côté de l'homme sur le trône de la vertu, le christianisme ne l'a pas *arrachée* au foyer domestique. Son triomphe est d'avoir brisé ses chaînes et de les avoir ensuite *tressées* en couronne sur sa tête. D'esclave de la famille, il l'en a *faite* la reine. Son action sur la société est *tout* intérieure, comme sa gloire : l'éclat n'en pénètre au dehors qu'à travers le voile du *sanctuaire domestique*. C'est la vie humble, cachée, invisible, mais *toute* puissante de Marie dans l'Évangile. Parfois seulement, *aux jours suprêmes*, elle apparaîtra au premier rang pour le salut des peuples. Elue de Dieu dans le palais ou sous le chaume, elle portera alors le bandeau royal ou la *houlette*, elle s'appellera *Hélène* ou *Geneviève de Paris* ; *Clotilde*, *Blanche de Castille* ou *Jeanne d'Arc*. Autour du berceau du peuple canadien, un cercle de vierges et d'héroïnes la saluera avec Bossuet

du nom de Thérèse de la Nouvelle-France. C'est cette Mère de l'Incarnation qui fut la première en date comme en génie et en sainteté à la tête de cette armée d'épouses du Christ qui vinrent dresser leurs tentes dans les bois, au milieu des sauvages du Canada.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*essaim*: groupe d'abeilles qui vivent dans la même ruche; par extension, groupe de personnes.—*asseoir*: dans le sens propre *mettre sur un siège*, on dit *j'assieds* ou *j'assois*. . . nous *asseyons* ou que *j'asseye* ou que *j'asseoie*, etc.; *j'asseyais* ou *j'asseyois*, *j'assiérai* ou *j'assoierai*; que *j'asseye* ou que *j'asseoie*, etc.; il en est de même pour *s'asseoir*; mais dans le sens figuré *établir*, on dit toujours *j'assois*, *j'asseyais*, *j'assoierai*, etc. Ne jamais dire *assisez-vous*, que je *m'assise*, etc. *arrachée*: accord avec le complément direct *l'* (la femme) qui précède le participe.—*tressées*: même explication, accord avec *les* (les chaînes).—*faite*: complément direct *l'* (la femme) précède.—*tout*: adverbe invariable, devant un mot féminin commençant par une consonne on le ferait varier par euphonie, comme on le voit plus bas dans *toute* puissante.—*sanctuaire domestique*: que signifie cette expression? la maison de la famille.—*aux jours suprêmes*: pourquoi le pluriel? le sens est dans les circonstances désespérées où Dieu fait voir son intervention dans la victoire du faible contre le fort.—*houlette*: bâton de berger terminé par une petite pelle qui sert à lancer un peu de terre aux animaux qui s'écartent des autres, afin de les ramener.—*Hélène*: mère de Constantin le grand premier empereur de Rome qui se fit chrétien: sainte Hélène mourut en 327 et Constantin en 337.—*Geneviève*: petite bergère de Nanterre près de Paris. Elle sauva les Parisiens de la fureur d'Attila au commencement du Ve siècle. Paris l'a choisie comme patronne.—*Clotilde*: reine de France, femme de Clovis Ier.—*Blanche de Castille*: mère de Louis IX (saint Louis) roi de France.—*Jeanne d'Arc*: bergère de Domremy qui, inspirée de Dieu se mit à la tête des armées du roi pour délivrer la France des Anglais qui l'avaient envahie. Faite prisonnière, elle fut condamnée à être brûlée vive comme sorcière, par des juges iniques. Elle mourut sur le bûcher à Rouen en 1431. Pie X vient de la déclarer "bienheureuse" au milieu des fêtes splendides célébrées à Rome cette année.

ANALYSE

Parfois seulement, aux jours suprêmes, la femme apparaîtra au premier rang pour le salut des peuples.

Une seule proposition principale.

—Sujet: *la femme*.

—Verbe: *apparaîtra*.

—Compléments de *apparaîtra*:

1° Circonstanciels de temps (*quand?*) *parfois, aux jours suprêmes*.

2° Circonstanciel de lieu (*où?*) *au premier rang*.

3° Indirect (*pourquoi?*) *pour le salut des peuples*.

—Adverbe qui modifie *apparaîtra* seulement.

La phrase ainsi comprise, il est facile de faire l'analyse grammaticale c'est-à-dire d'indiquer la fonction de chaque mot.

II

LES ENVIRONS DE JÉRUSALEM

L'aspect des environs de Jérusalem peut se peindre en peu de mots: montagnes sans ombre, vallées sans eau, terre sans verdure; quelques blocs de pierre grise percant la terre crevassée; de temps en temps un figuier auprès, une gazelle ou un chacal se glissant furtivement entre les brisures de la roche; quelques plants de vigne ram-

pant sur la cendre grise ou rougeâtre du sol; de loin en loin un bouquet de pâles oliviers jetant une petite tache d'ombre sur les flancs escarpés d'une colline; les murs et les tours grises des fortifications de la ville apparaissant de loin sur la crête de Sion: voilà la terre. Un ciel élevé, pur, net, profond, où jamais le moindre nuage ne flotte, et ne se colore de la pourpre du soir et du matin. Pas un souffle de vent murmure dans les créneaux ou entre les branches sèches des oliviers; pas un oiseau chantant ni un grillon criant dans le sillon sans herbe: un silence complet dans la ville, sur les chemins, dans la campagne. Telle était Jérusalem pendant les jours que nous passâmes sous ses murailles.

LAMARTINE.

I.—EXPLICATIONS ET QUESTIONS.—*Jérusalem*: cap. de la Judée, sanctuaire du judaïsme et berceau du christianisme. Elle est bâtie près de la source du Cédron, qui l'entoure de ses deux bras, sur un terrain pierreux et stérile, entre plusieurs collines célèbres, dont une porte le nom de *Sion*. Depuis 1517, cette ville appartient aux Turcs. Elle languit aujourd'hui sans industrie et sans commerce et n'a plus que 20,000 habitants à peine.—*L'aspect*: l'état de ce qui est sous l'œil, devant les yeux.—*Montagnes sans ombre*: toutes nues, sans ombrage.—*Gazelle*: espèce du sous-genre des chiens, entre le loup et le renard. Le chacal est vorace, mais il n'attaque pas l'homme.—*Furtivement*: en cachette, à la dérobée.—*Plants de vigne*: ici le terrain même où se trouve la plantation de la vigne: jeune tige nouvellement plantée; végétal destiné à être repiqué.—*De la pourpre du soir et du matin*: la pourpre est une matière colorante d'un beau rouge foncé tirant sur le violet, et, par extension, *couleur rouge*.—Se dit de l'étoffe teinte en pourpre.—*Dignité des consuls de Rome et autres magistrats souverains*.—*Dignité des cardinaux*. Rechercher dans quels cas ce mot *pourpre* est masculin.

II.—*Etude des participes*.—Soulignez les participes présents et faites connaître pour chacun comment vous avez pu découvrir qu'il est réellement participe présent et non adjectif verbal.—*Perçant la terre, se glissant, jetant une tache* (emploi du *participe présent* déterminé par le compl. direct.) *rampant sur la cendre, apparaissant de loin, murmurant dans les créneaux, criant dans le sillon* (ces mots sont également des participes présents suivis du complém. indir. ou circ. Ils désignent l'action présente et non pas la qualité, l'habitude.)

III.—*Exercices de composition*.—Faire entrer chaque participe présent dans une phrase que vous composerez et que vous mettrez au pluriel:—exemples: Les pierres grises *perçant* la terre se rencontraient à chaque pas.—Les chacals se *glissant* entre les brisures des rochers, nous effrayaient.—On voyait des plants de vigne *rampant* sur la poussière grise; etc.

IV.—*Formez une liste de mots composés, et faites voir les éléments qu'ils renferment*: *Montagne* (de *mont* et du suffixe *agne*).—*Rougeâtre* (de *rouge* et du suffixe diminutif *âtre*: rougeâtre, qui tire sur le rouge.)—Rechercher dix autres mots composés avec le suffixe *âtre*.—*Campagne* (de *campus*, camp et champ, et de la terminaison *agne*).—*Muraille* (de *mur* et du suffixe *aille*, exprimant ici l'idée de collection, d'ensemble; une muraille est un ensemble de *murs*).—*Exercice contraire*: Prenez des mots simples et des radicaux et formez des composés. *Eau*, lat. *aqua* (*évier*, de l'anc. f. *ère*, eau, aquatique, aqueux, aqueduc, etc.).—*Temps*, (temporiser, temporaire, temporel, temporisation, contemporain, intempêtif, printemps, etc.).

Récitation

PRIERE

Sainte Vierge Marie, ayez pitié des mères!
 Soit que, dans le recoin de quelque autel obscur
 Une humble image, ouvrée en un bois sombre et dur,
 Incline votre enfant vers nos vœux éphémères,
 Tendrant ses deux bras courts, avec son regard pur!

Soit que belle ou parée au bord d'une chapelle,
 Où s'inscrivent les vœux sur le marbre et sur l'or,
 Vous portiez la couronne et gardiez le trésor
 Des prières, ainsi qu'une reine immortelle.
 Vierge Marie, ayez soin des mères encor.

Ou que de blanc vêtue ou de bleu ceinturée,
 Dans le décor de la montagne et du cours d'eau,
 Vous fassiez le miracle et l'accordiez plus beau,
 Aux humbles, aux enfants, dans la foule serrée,
 Sainte Vierge, écartez les mères du tombeau!

Notre espoir est en vous, par le lis et par l'Ange,
 Par la crèche de chacune et la Nativité.
 Par la croix du supplice; avec humilité,
 Nous n'avons de recours en cette vie étrange,
 Que dans votre pouvoir, Mère, et votre bonté.

MME ALPHONSE DAUDET.

COMPOSITION

SOYEZ DE BONNES MÉNAGÈRES

TEXTE.—Une de vos amies se fait honneur de dédaigner les choses du ménage, qu'elle regarde comme une occupation vulgaire, elle préfère la lecture, la broderie, la musique, etc.—Vous lui écrivez pour lui montrer que les soins du ménage sont une occupation aussi agréable qu'utile, et que le ménage, même le plus humble, a sa beauté, son élégance, sa poésie.

CANEVAS.—I. Reproches affectueux.— II. Il faut aimer les soins du ménage: pourquoi? III Poésie du ménage.

DÉVELOPPEMENT

Roberval, le

Ma chère Hortense,

I. C'est une chose bien triste à dire, mais je crois que nous allons commencer à ne plus nous comprendre, peut-être même à nous brouiller!... Comment, mademoiselle, vous m'avez adressé une longue lettre de reproches parce que je me suis fourvoyée en vous faisant, moi, des compliments —mal venus— sur votre talent de ménagère?

Ménagère, vous! puis-je me méprendre ainsi? Vous, Hortense, devenir Mme Pot-au-Feu? Fi donc! Il faut à votre avis que j'aie perdu le sens ou attrapé la berliue pour m'imaginer cela. Daignez donc agréer mes très humbles excuses; je me suis trompée: abominablement trompée, Mademoiselle: vous savez artistement peindre, jouer du piano et de la mandoline, broder, discourir sciences et littérature, être poète à vos heures même...; mais diriger une maison, faire la cuisine, entretenir les vêtements, jamais, ô grand jamais, vous ne vous abaissez à cela!

Hé bien, ma chère Hortense, maintenant que je t'ai fait amende honorable, changeons les rôles: à mon tour de te gronder, de te morigéner et de tancer d'importance!

II. Je t'accorde, ma chère, qu'il est agréable de n'avoir qu'à cultiver son intelligence et à laisser planer son esprit dans les sublimes régions de la pensée; mais est-ce bien là le rôle d'une femme, son unique occupation? est-ce en agissant de la sorte qu'elle fera le bonheur de son mari et de ses enfants? Non, je ne le crois pas. S'il est permis à la femme d'exceller en quelque chose, ce doit être dans l'art de gouverner l'intérieur de sa maison, d'y faire régner la propreté, l'ordre, le bon goût; d'en rendre le séjour aussi attrayant que possible.

Crois-moi, au fond de tout mari, il y a un bonhomme Chrysale qui devant un dîner mal préparé soupire: «Je vis de bonne soupe et de beau langage.» et se dit tout bas qu'il aimerait mieux en sa compagnie un peu moins d'instruction et un peu plus de vigilance pour son bien-être.

Lorsque, fatigué de son travail, il rentre au logis, il faut que sa vue se repose avec plaisir sur tout ce qui l'entoure, qu'un sentiment de paix, de joie intime le pénètre, que tout dans la maison, les meubles bien nets, les ornements bien choisis, l'air pur et plus encore les jolis minois d'enfants propres et gracieux, l'accorte tendresse de sa femme, tout, en un mot, l'accueille, lui fasse fête, le rende heureux. Alors on jouit vraiment de la douce intimité de la famille et la femme est largement dédommagée par ce bonheur qu'elle donne, de la trivialité des détails, des soins infimes auxquels elle s'est abaissée.

D'ailleurs maintenant que le balai est relégué dans son petit coin, que le plumeau a cessé de faire rage et la cuisine de chauffer, que tout enfin est en ordre, rien ne l'empêche d'oublier un instant le pot-au-feu pour épancher son âme dans le cœur de son mari, pour laisser leurs pensées s'envoler à l'unisson dans des régions plus hautes. Elle peut, avec un charme de plus, jouer et chanter une de ces mélodies qu'il aime. Et il restera heureux à ce logis où il se sent retenu par l'affection autant que par l'intelligence d'une femme bonne et dévouée.

III. Oh! la douce poésie que celle du ménage si bien comprise par des femmes supérieures: Zénaïde Fleuriot, Madame Desbordes-Valmore et tant d'autres qui l'ont goûtée, chantée en ce qu'elle a de plus attrayant! Mais point n'est besoin de tenir la plume pour cela. L'humble ouvrière, qui vit de son travail et égaye sa fenêtre d'un petit rosier ou d'un géranium éclatant, sait mettre en sa mansarde un rayon de beauté, d'élégance, de poésie. Point n'est besoin de meubles somptueux, de riches tentures; la main d'une ménagère soigneuse sait rendre agréable le simple rideau de blanche mousseline, la vieille armoire de noyer propre et luisante, le carrelage rouge bien poli.

Elle est plus belle dans la robe de cotonnade confectionnée de ses mains durant les veilles prolongées, qu'une reine dans ses toilettes de velours et de satin, et le baiser mis à son mari, l'honnête ouvrier revenant du travail, vaut bien tous les diadèmes de la terre.

Va, je t'en pourrais dire bien long encore sur ce sujet, ma chère Hortense, j'aime mieux livrer à tes réflexions de femme philosophe — je suis taquine, n'est-ce pas? — ces quelques impressions.

Maintenant gronde-moi encore, si tu veux, de ma sincérité, mais aime-moi toujours comme je t'aime.

MARTHE L.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

Enseignement anti-alcoolique

DICTÉE

L'ivrognerie est la mère de tous les désordres, l'occasion de toutes les fautes, la racine des crimes, l'origine des vices, la perturbation de la tête, la subversion des sens, la tempête de la langue, l'orage du corps, le naufrage de la chasteté, la perte du temps, une folie volontaire, une langueur pleine d'ignominie, la honte des mœurs, le déshonneur de la vie, l'opprobre de la vertu, la corruption de l'âme.

(S. AUGUSTIN.)

Exercice.—Indiquer les compléments déterminatifs dans la dictée. *Ex.* : désordres, faute, crimes, etc.

ANALYSE

L'alcool non seulement tue le corps, mais son grand crime est surtout de détruire le cerveau.

Problèmes anti-alcooliques

1. Un journalier est payé \$0.14 de l'heure et travaille 10 heures par jour pendant 305 jours par année. Il boit deux verres par jour à \$0.10 le verre. Combien pour cent de ce qu'il gagne dépense-t-il pour de l'alcool?

$\$0.14 \times 10 \times 305 = \$427.$, le gain annuel

$\$0.10 \times 2 \times 365 = \$73.$, la somme dépensée.

$73 \div 427 = .17 \frac{1}{2} = 17\%$. *Rép.*

2. Avec une somme de \$40000 on construit un mille de chemin de fer : le montant approximatif de la consommation des boissons enivrantes du pays est de \$105000000; combien construirait-on de milles de chemin de fer avec une telle somme?

Solution.— $\$105000000 \div 40000 = 2625$ milles. *Rép.*

AGRICULTURE

DICTÉES

I

LA TERRE ET LES LABOUREURS

La terre n'est jamais ingrate: elle nourrit de ses fruits ceux qui la cultivent, et ne refuse ses biens qu'à ceux qui refusent de lui donner leurs peines. Plus les laboureurs ont d'enfants, plus ils sont riches; les plus jeunes conduisent les moutons dans les pâturages; les plus grands mènent les plus grands troupeaux; les plus âgés labourent avec leur père. Pendant ce temps, la mère, avec ses filles, prépare un repas simple à son époux et à ses chers enfants.

EXPLICATIONS.—Qu'est-ce qu'un *ingrat*?—Montrez comment la terre n'est jamais ingrate.—Le contraire de *ingrat*?—Quels sont les fruits de la terre?—Quelle est la richesse du laboureur?—Quelles sont les occupations des enfants du laboureur?

EXERCICES.—Famille de mots de *fruit, laboureur*.—Conjuguer oralement, puis par écrit, le verbe *nourrir* au présent et au futur de l'indicatif.—Relever les adjectifs qualificatifs avec les noms qu'ils qualifient.

Problèmes agricoles

1. Un cultivateur donne, chaque jour, à chacune de ses quatre vaches 2 bottes de foin de 15 livres, 3 gerbées de 5.5 livres et 1.1 livre de son. Il voudrait savoir combien il donne par semaine à ses vaches: 1° de matières (*a*) azotées; 2° de matières (*b*) grasses; 3° de matières (*c*) non azotées, sachant que le foin contient 83.6% de matière sèche, et dans la matière sèche 8.3% d'éléments azotés digestibles, 2.5% de matières grasses et 34.5% d'éléments non azotés; que la paille contient 85% de matière sèche, et dans la matière sèche 2% de matières azotées, 1.5% de matières grasses et 35% de matières non azotées; que le son contient 86% de matière sèche, et dans la matière sèche 14% de matières azotées, 3.8% de graisse et 45% de matières (*c*) hydrocarbonées ou non azotées.

Ce cultivateur voudrait encore savoir quelle est la relation (*d*) nutritive de ce mélange d'aliments. Renseignez-le sur ces deux points et dites si la nourriture de ses vaches est pauvre ou concentrée.

Solution: Foin pour 4 vaches pendant la semaine: $2 \times 4 \times 7 = 56$ bottes

Poids de ce foin: $15 \times 56 = 840$ livres.

Matière sèche: $840 \times .836 = 702.24$ livres.

Éléments azotés digestibles: $702.24 \times .083 = 58.29$ livres.

Matières grasses: $702.24 \times .025 = 17.556$ livres.

Éléments non azotés: $702.24 \times 0.345 = 242.27$ livres.

Paille pour 4 vaches pendant la semaine: $3 \times 4 \times 7 = 84$ gerbées.

Poids de la paille: $5.5 \times 84 = 462$ livres.

Matière sèche: $462 \times .85 = 392.7$ livres.

Éléments azotés digestibles: $392.7 \times .02 = 7.86$ livres.

Matières grasses: $392.7 \times .015 = 5.89$ livres.

Éléments non azotés: $392.7 \times .35 = 137.445$ livres.

Son pour 4 vaches pendant la semaine: $1.1 \times 4 \times 7 = 30.8$ livres.

Matière sèche: $30.8 \times .86 = 26.488$ livres.

Éléments azotés: $26.488 \times .14 = 3.708$ livres.

Matières grasses: $26.488 \times .038 = 1$ livre.

Éléments non azotés: $26.488 \times .45 = 11.92$ livres.

Matières azotées données dans la semaine: $58.29 + 7.86 + 3.708 = 69.858$ livres.

Matières grasses données dans la semaine: $17.556 + 5.89 + 1 = 24.446$.

Matières non azotées données dans la semaine: $242.27 + 137.445 + 11.92 = 391.635$ livres.

RELATION NUTRITIVE

69.858

69.858

69.858

un peu plus de $\frac{1}{4}$.

24.446 + 391.635

416.081

416.081

Puisqu'on admet que la ration nutritive $\frac{1}{5}$ est celle d'un bon aliment, on peut dire qu'ici l'alimentation est pauvre.

(a) Azote.—Gaz qui entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air; il joue un grand rôle dans la végétation. En agriculture, on le trouve dans diverses combinaisons où il prend les noms d'azote nitrique, azote ammoniacal, azote organique.

(b) Matière grasse.—Substance grasse constituée par le mélange de diverses matières: stéarine, margarine, oléine, etc. La matière grasse ne contient pas d'azote: c'est une combinaison de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.

(c) Matière hydrocarbonée ou non azotée.—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière hydrocarbonée est formée de carbone uni à l'oxygène et à l'hydrogène. En agriculture, on la désigne encore sous les noms d'hydrates de carbone, de matières non azotées, ou d'extractifs non azotés.

(b) La relation nutritive ou le rapport nutritif d'un aliment, d'une ration, est le rapport du poids des matières azotées digestibles contenues dans cet aliment ou cette ration, à la somme des poids des matières grasses et des matières hydrocarbonées ou non azotées, également digestibles.

La relation nutritive $\frac{1}{5}$ est celle d'un bon aliment.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Combien font 108 pommes \times 20? *Réponse.*—2 fois 108, 216 dizaines, 2160 pommes.
2. Combien font 142 plumes \times 30? *Réponse.*—3 fois 142, 426 dizaines, 4260 plumes.
3. Combien font 324 pains \times 40? *Réponse.*—4 fois 324, 1296 dizaines, 12960 pains.
4. Combien font 236 paires de bottes \times 50 *Réponse.*—5 fois 236, 1180 dizaines, 11800 paires de bottes.
5. Combien font $\$374 \times 60$? *Réponse.*—6 fois 300, 1800; 6 fois 74, 444, et 1800, 2244 dizaines, $\$22440$.
6. Combien font 392×70 ? *Réponse.*—7 fois 300, 2100; 7 fois 92, 644, et 2100, 2744 dizaines, 27440.
7. Combien font 476 chevaux \times 80? *Réponse.*—8 fois 400, 3200; 8 fois 76, 608, et 3200, 3808 dizaines, 38080 chevaux.
8. Combien font 543 moutons \times 90? *Réponse.*—9 fois 500, 4500; 9 fois 43, 387, et 4500, 4887 dizaines, 48870 moutons.
9. Combien font 278 gallons \times 60? *Réponse.*—6 fois 200, 1200; 6 fois 78, 468, et 1200, 1668 dizaines, 16680 gallons.
Combien font 349 minots \times 70? *Réponse.*—7 fois 300, 2100; 7 fois 49, 343, et 2100, 2443 dizaines, 24430 minots.
10. Combien font 534×80 ? *Réponse.*—8 fois 500, 4000; 8 fois 34, 272, et 4000, 4272 dizaines, 42720.
11. Combien font 678×90 ? *Réponse.*—9 fois 600, 5400; 9 fois 78, 702, et 5400, 6102 dizaines, 61020.
12. Combien font 814 plumes \times 70? *Réponse.*—7 fois 800, 5600; 7 fois 14, 98, et 5600, 5698 dizaines, 56980 plumes.
13. Combien font 946×90 ? *Réponse.*—9 fois 900, 8100; 9 fois 46, 414, et 8100, 8514 dizaines, 85140.

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un homme parti le matin à 5 heures et ayant constamment marché, sauf une interruption de 1 heure 30 minutes a été de retour à 4 heures 30 minutes du soir. Il a remarqué qu'il mettait 20 minutes pour aller d'une borne à une autre et que dans le même espace de temps il faisait 1760 pas. La

distance entre deux bornes est de 1 mille ou 5280 pieds. Dites à quelle distance est situé l'endroit où il allait et combien il fait de pas.

Solution: De 5 à midi il y a 7 heures; de midi à 4 heures il y a 4 heures. Le trajet aller et retour a pris $7 + 4\frac{1}{2} - 1\frac{1}{2} = 10$ heures = 600 minutes.

$600 \div 20 = 30$ milles, distance aller et retour.

$30 \div 2 = 15$ milles, distance à laquelle est situé l'endroit où il est allé.

1760 pas par mille. $1760 \times 30 = 52800$ pas. *Rép.*

2. Une marchande de pommes trouve à vendre 4 paniers de pommes en bloc pour \$15.50. Elle préfère les vendre en détail. De la sorte elle en vend un panier de 180 à \$0.20 la douzaine, un autre de 240 à \$0.12 les 5 pommes, un autre de 294 à 7 pommes pour \$0.15, et un quatrième de 300 à \$1.50 le cent. Combien a-t-elle gagné à les vendre en détail.

Solution:—

$$(180 \div 12) \$0.20 = (180 \times \$0.20) \div 12 = \$ 3.00$$

$$(240 \div 5) \$0.12 = (240 \times \$0.12) \div 5 = \$ 5.76$$

$$(294 \div 7) \$0.15 = (294 \times \$0.15) \div 7 = \$ 6.30$$

$$(300 \div 100) \$1.50 = (300 \times \$1.50) \div 100 = \$ 4.50$$

Produit total des ventes en détail \$19.56

\$19.56 — \$15.50 = \$4.06, le bénéfice.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Combien y a-t-il de huitièmes dans $12\frac{7}{8}$? *Réponse* $103\frac{1}{8}$.

2. Trouvez la plus simple expression de $\frac{868}{1953}$? *Réponse* $\frac{4}{9}$.

3. Combien de livres de beurre dans $\frac{46588}{3}$ d'onces?

Solution: $\frac{46588}{3} \div 16 = \frac{11647}{12} = 970\frac{7}{12}$ livres.

4. Par quel nombre faut-il diviser $30\frac{3}{5}$ pour avoir 68?

Solution: $30\frac{3}{5} \div 68 = \frac{153}{5} \div 68 = \frac{153}{5} \times \frac{1}{68} = \frac{9}{5} \times \frac{1}{4} = \frac{9}{20}$. *Rép.*

5. Quelle est la valeur des $\frac{4}{9}$ de \$2971.80?

Solution: $\$2971.80 \times \frac{4}{9} = 324.20 \times 4 = \1296.80 . *Rép.*

6. Que manque-t-il à 0.248 pour égaler $\frac{7}{16}$?

Solution: $0.248 = \frac{248}{1000} = \frac{31}{125}$.

$$\frac{7}{16} - \frac{31}{125} = \frac{875}{2000} - \frac{496}{2000} = \frac{379}{2000} = \frac{1895}{10000} \quad \text{Rép. —}$$

Autre solution: $\frac{7}{16} = 0.4375$.

$0.4375 - 0.248 = 0.1895$. *Rép.*

7. Quelle est la fraction à laquelle il manque 0.3125 pour égaler $\frac{11}{12}$?

Solution: $0.3125 = \frac{3125}{10000} = \frac{5}{16}$.

$\frac{11}{12} - \frac{5}{16} = \frac{44}{48} - \frac{15}{48} = \frac{29}{48}$.

8. Trouver la somme de $\frac{2}{3}$, $\frac{5}{6}$, $\frac{4}{9}$, $\frac{7}{18}$.

Solution raisonnée et raisonnable: le plus petit nombre qui contiendra exactement 3, 6, 9, 18 est évidemment 18. Donc 18 est le plus petit multiple commun des dénominateurs 3, 6, 9, 18. Il faudra transformer chacune des fractions à additionner en 18ièmes. L'élève dit: j'ai à changer $\frac{2}{3}$ en 18ièmes: dans 1 entier il y a 18 dix-huitièmes, dans $\frac{1}{3}$ d'entier il y a $\frac{6}{18}$ et dans $\frac{2}{3}$, $\frac{12}{18}$.

J'ai à changer $\frac{5}{6}$ en 18ièmes. Dans un entier il y a 18 dix-huitièmes, dans $\frac{1}{6}$ d'entier, il y a 3 dix-huitièmes et dans $\frac{5}{6}$ il y a $\frac{15}{18}$, etc., etc.

9. Que doit-on pour $48\frac{5}{6}$ verges de drap à \$2.40 la verge?

Solution: $29\frac{3}{6} \times 2.40 = 293 \times 0.40 = \117.20 . *Rép.*

Autre solution: $48\frac{5}{6} \times 2.40 = (2.40 \times 48) + 2.40 \times \frac{5}{6} = \$115.20 + \$2. = \117.20 . *Rép.*

10. J'ai vendu les $\frac{3}{7}$ d'une pièce de drap estimée \$156.80. Quelle était la longueur de la pièce si le drap a coûté \$2.80 la verge?—la longueur de la partie vendue et la longueur de celle qui reste.

Solution: $\frac{7}{7} - \frac{3}{7} = \frac{4}{7}$.

$\frac{4}{7}$ de \$156.80 = \$89.60, la valeur de ce qui reste.

$\$156.80 \div \$2.80 = 56$ verges, longueur de la pièce.

$\frac{3}{7}$ de 56 = 24 verges, la partie vendue.

$\frac{4}{7}$ de 56 = 32 verges, la partie qui reste.

11. Avec un bâton équivalent aux $\frac{2}{9}$ de $10\frac{11}{12}$ verges, on a mesuré un terrain carré et on a trouvé que la longueur du bâton était comprise $130\frac{1}{2}$ fois dans le côté de ce terrain. Dites la valeur de ce terrain à raison de \$2.25 la verge carrée.

Solution: $\frac{2}{9}$ de $10\frac{11}{12} \times 130\frac{1}{2} = \frac{2}{9} \times \frac{131}{12} \times \frac{261}{2} = \frac{131}{12} \times 29 = \frac{3799}{12}$ = la longueur du côté en verges.

$\frac{3799}{12} \times \frac{3799}{12} = \frac{14432401}{144}$ verges carrées.

14432401

14432401

3608100.25

$\frac{14432401}{144} \times \$2.25 = \frac{14432401}{16} \times 0.25 = \frac{3608100.25}{16} =$

144

16

16

\$225506.26 $\frac{9}{16}$. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Un ouvrier ferait un ouvrage en 10 jours $\frac{4}{5}$. On lui adjoint un autre ouvrier et tous deux font l'ouvrage en $6\frac{3}{4}$ jours. L'ouvrage leur est payé \$25.92. Combien chacun a-t-il gagné en tout et combien chacun a-t-il gagné par jour?

Solution: Le 1er ouvrier peut faire tout l'ouvrage en $10\frac{4}{5}$ jours, ou $\frac{54}{5}$; donc en $\frac{1}{5}$ de jour, il en fera $\frac{1}{54}$ et en 1 jour, il en fera les $\frac{5}{54}$. Donc en $6\frac{3}{4}$ jours ou $\frac{27}{4}$ de jour, il en a fait les $\frac{5}{54} \times \frac{27}{4} = \frac{5}{8}$ de l'ouvrage.

Le second ouvrier a fait le reste de l'ouvrage, c'est-à-dire $\frac{8}{8} - \frac{5}{8} = \frac{3}{8}$ de l'ouvrage.

Donc il faut partager la somme totale, \$25.92 en 8 parties égales et en attribuer 5 au 1er ouvrier et 3 au second.

$(\$25.92 \div 8) \times 5 = \16.20 , ce que le 1er ouvrier a gagné en tout.

$\$16.20 \div 6\frac{3}{4} = \$16.20 \div \frac{27}{4} = 16.20 \times \frac{4}{27} = \2.40 , le salaire journalier du 1er ouvrier.

$(\$25.92 \div 8) \times 3 = \9.72 , ce que le 2nd ouvrier a gagné en tout.

$\$9.72 \div 6\frac{3}{4} = \$9.72 \div \frac{27}{4} = \$9.72 \times \frac{4}{27} = \1.44 , le salaire journalier du 2nd ouvrier.

Autre solution: Si le 1er ouvrier avait travaillé seul, il aurait gagné par jour $\$25.92 \div 10\frac{1}{5} = 25.92 \div \frac{51}{5} = \$25.92 \times \frac{5}{51} = \2.40 .

En $6\frac{3}{4}$ jours il a dû gagner $\$2.40 \times 6\frac{3}{4} = 2.40 \times \frac{27}{4} = \16.20 .

La part du second égale donc $\$25.92 - \$16.20 = \$9.72$. Etc., etc.

2. Trois personnes ont formé une société, et lors de la dissolution, elles ont eu à partager une somme totale de \$68000, représentant le capital et les bénéfices qui ont été de 36%. Sur cette somme, il est revenu à la 1ère personne \$27200 et à la 2e \$25500. Donnez les mises de chacun des trois associés.

Solution: $\$68000 - (\$27200 + \$25500) = \$68000 - \$52700 = \15300 , ce qui est revenu à la 3ième personne.

\$1 de mise a rapporté \$1.36.

Pour chaque \$1.36 contenu dans la somme que chacun des trois associés a reçue sa mise était de \$1

$\$27200.00 \div 1.36 = \20000 , la mise du 1er associé. *Rép.*

$\$25500.00 \div 1.36 = \18750 , la mise du 2e associé. *Rép.*

$\$15300.00 \div 1.36 = \11250 , la mise du 3e associé. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante:

$$\frac{5x - 7}{2} - \frac{2x + 7}{3} = 3x - 14.$$

Multipliant l'équation par 6 le plus petit multiple commun des dénominateurs 2 et 3, on a: $15x - 21 - 4x - 14 = 18x - 84$.

Rassemblant et transposant, on a:

$$15x - 4x - 18x = -84 + 21 + 14.$$

$$-7x = -49.$$

Multipliant l'équation par -1 , on a:

$$7x = 49$$

D'où $x = \frac{49}{7} = 7$. *Rép.*

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Un homme qui marche à raison de 4 milles à l'heure met 3 minutes à faire le tour d'un jardin carré. Quelle est la diagonale du jardin?

Solution : $(4 \div 60) \times 3 = \frac{1}{5}$ de mille le périmètre du jardin.

$\frac{1}{5}$ de mille = $\frac{1}{5}$ de 5280 pieds = 1056 pieds.

$1056 \div 4 = 264$, le côté du carré.

$264^2 = 69696$.

$69696 \times 2 = 139392$.

La racine carrée de 139392 = 373 + pieds. *Rép.*

2. L'hypoténuse d'un triangle rectangle est de 55 pieds et un des deux autres côtés est égal aux $\frac{3}{4}$ de l'autre: quels sont les autres côtés?

Solution : Soit $4x$ le plus grand des autres côtés, alors $3x$ le plus petit.

$(4x)^2 + (3x)^2 = 55^2$

$16x^2 + 9x^2 = 3025$.

$25x^2 = 3025$.

$x^2 = 121$.

$x = 11$

$3x = 11 \times 3 = 33$. *Rép.*

$4x = 11 \times 4 = 44$. *Rép.*

LANGUE ANGLAISE

Composition and Dictation

HONESTY REWARDED

PART I.—THE COMPLAINT

A farmer who was one of Lord Fitzwilliam's tenants called on him one day to complain of the damage done to his young wheat by the horses, whenever his lordship's hounds met in a certain field near Coombe Wood. He said the ground had been so badly cut up in places that he could hardly expect to get a crop at all. Lord Fitzwilliam said he knew that a good deal of damage had been done, for which he was very sorry; and asked how much money he thought would cover his loss. The farmer said he thought fifty pounds would hardly be too much. His lordship paid the money; and the farmer thanked him and went away.

PART II.—THE HONEST FARMER.

When harvest time came, however, the farmer found the trampled corn had grown and was even stronger and richer than the rest of the crop.

He went again to Lord Fitzwilliam. "My Lord," said he, "some time ago I called on you to complain about my wheat in the field, near Coombe

Wood." "Well," said the Earl, "wasn't the money I gave you enough to cover the loss?" "Oh yes," said the farmer; "but I come to-day to tell you that no damage was done after all; for the corn that was trampled by the horses has grown even better than the rest of it. So I have brought back the fifty pounds." "Ah" said the Earl, "that's right. I like this sort of thing between man and man." He then went into the next room, and came back with a cheque for one hundred pounds. "I shall be much obliged," he said to the farmer, "if you will keep this till your son is twenty-one; and then give it to him and tell him how you came by it."

OUTLINE.—1. A farmer of Lord Fitzwilliam's complains of the damage done to his young wheat.

2. He can hardly expect a crop at all.
3. How much money will cover the lost?
4. Fifty pounds.
5. Lord Fitzwilliam pays this; and the farmer thanks him.

PART II.

OUTLINE.—1. In autumn, the trampled wheat had grown up richer than the rest of the crop.

2. The farmer goes again to Lord Fitzwilliam.
3. "I complained about my wheat."
4. "Was the money I paid not enough?"
5. No damage. I have brought back the fifty pounds.
6. I like.
7. Lord Fitzwilliam brings a cheque for one hundred pounds."
8. Keep this till your son is twenty-one," etc.

Taken from Meiklejohn's "Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition."

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Association des Instituteurs catholiques de Montréal

M. le Secrétaire de l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal nous écrit: «Veuillez donc remplacer le paragraphe suivant, paru dans le procès-verbal de mai de notre association:

«M. le président, en remerciant M. l'abbé Perrier, approuve tout ce qu'il a dit, bien que les règlements ne nous permettent pas d'expliquer la lettre du catéchisme dans les écoles de la Commission catholique de Montréal, cette tâche étant réservée aux chapelains; cependant nous nous efforcerons de répondre au désir de M. l'abbé en donnant un enseignement aussi chrétien qu'il nous est possible de le faire.»—par celui que voici (cette phrase rend mieux la pensée de notre président, M. J.-V. Désaulniers):

«M. le président, en remerciant M. l'abbé Perrier, approuve tout ce qu'il a dit, et les règlements de la Commission scolaire de Montréal confiant la direction de l'Enseignement religieux aux chapelains de ses différentes écoles, nous nous efforcerons de répondre au désir de M. l'abbé Perrier en coopérant avec eux pour donner aux enfants un enseignement aussi chrétien qu'il nous est possible de le faire.»

Association des Institutrices de Québec

Mlle M.-Lse Pepin, secrétaire de l'Association des institutrices de Québec, nous prie de dire combien elle regrette l'omission (omission bien involontaire) du nom de Mlle Ferland, dans le compte-rendu de la dernière réunion de l'Association (juillet 1909). Mlle Ferland, institutrice à l'école de l'Immaculée Conception de Québec, traita, à cette réunion, avec beaucoup de talent, le sujet: *l'Etude*. Aussitôt que l'espace nous le permettra, nous publierons ce beau travail, qui témoigne du tact et de l'amour de l'étude de Mlle Ferland.

Remis

Bien à regret, nous sommes forcé de remettre au prochain numéro, 1^o la suite des intéressantes *Notes de Voyage* de Mlle Pepin; 2^o *l'Hygiène* du Dr Paradis; une note de M. Trogan (reproduit du *Correspondant*) sur les Fêtes de Champlain; une partie de la Bibliographie et plusieurs autres documents.

Concile Plénier

Pendant un mois, Québec a été témoin d'une série de fêtes des plus imposantes. Ces fêtes, extra-conciliaires, ont fourni au peuple maintes occasions de s'éduquer et de s'instruire. Ce que la population n'a pu apprécier, vu le secret, ce sont les nombreux travaux des Pères du Concile, qui, pendant un mois, se sont réunis chaque jour, parfois deux fois par jour, pour discuter les intérêts des âmes et de l'Eglise.

Le Concile a été présidé par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Shabrovetz. Tous les archevêques et évêques du Canada, accompagnés de nombreux théologiens, y ont pris part.

Ce premier Concile plénier marque une date dans l'histoire de l'Eglise au Canada.

Avis

Les abonnés payants sont priés de se rappeler que l'abonnement à notre revue est payable d'avance. Canada: \$1.25; Etats-Unis: \$1.50.

Prière de noter que la revue n'est adressée gratuitement qu'aux écoles sous le contrôle des commissaires: un exemplaire *par école* et non un exemplaire *par institutrice*.

Notre 31e année

Nos sincères remerciements à la *Semaine Religieuse de Québec*, au *Pionnier*, au *Soleil*, à l'*Action Sociale*, à la *Croix*, à la *Vérité*, au *Canada*, au *Nationaliste* pour la sympathie avec laquelle ils ont accueilli le 31e anniversaire de fondation de *L'Enseignement Primaire*.

Ce témoignage unanime des groupes et des partis qui se partagent l'opinion publique dans notre province, est la plus belle récompense que nos modestes efforts pouvaient recevoir. Nous ne désirons qu'une chose: rendre notre revue digne de la belle cause dont elle est l'organe. Pour cela, nous souhaiterions un *peu plus de temps libre* et peut-être des ressources financières moins limitées, afin d'augmenter et de perfectionner notre publication.

Organe de la jeunesse

Longue vie à la jolie revue *Le Semeur*, organe de l'A. C. J. C. F., qui vient d'entrer dans sa sixième année.

Bienvenue à *l'Étincelle*, publiée par le Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

L'École technique

La pose de la pierre angulaire de la nouvelle école technique de Montréal, a donné lieu à une grande démonstration, lundi le 4 octobre. Parmi les personnages présents à la cérémonie, notons M. le chanoine Gauthier, représentant l'Archevêque de Montréal, sir W. Laurier, sir Lomer Gouin, l'honorable M. Monk. Des discours importants furent prononcés.

Bibliographie

LA LETTRE OU LEÇONS DE STYLE ÉPISTOLAIRE, à l'usage des écoles primaires.— Joli recueil de Lettres et de Préceptes épistolaires approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Voilà un petit livre qui rendra de grands services aux institutrices dans l'enseignement de la composition française. En vente à Québec, chez J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, et chez J.-P. Garneau, 6, rue de la Fabrique.

La librairie classique J. A. Langlais & fils.

Consultez notre catalogue. Si vous ne l'avez pas, faites en la demande, il vous sera adressé gratuitement. Pour l'ouverture des classes, voyez si vous avez besoin des articles suivants:

Tableaux noirs.—*Cartes géographiques.*—*Pupitres pour écoles.*—*Globes terrestres,* etc., etc.

Avez-vous le *Journal d'Appel* approuvé: celui de J. N. Miller?

Il vous faut aussi des classiques? Nous les avons tous.

Nous vous recommandons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction Publique.

Pédagogie par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée,

Analyse grammaticale et logique par C.-J. Magnan,

Connaissances Usuelles par N. Tremblay,

Hygiène par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

Comptabilité agricole et domestique par Dallaire.

Et aussi:

Instruction Civique par C.-J. Magnan: nouvelle édition approuvée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, au point de vue ecclésiastique, et recommandée par M. le notaire L. P. Sirois, professeur de droit administratif à l'Université Laval, au point de vue civil.

Cours de langue anglaise par l'abbé Chamberland.

Espérant être favorisé de vos bonnes commandes, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177 Rue St-Joseph, Québec.

Manuel des Sciences usuelles, par les abbés Huard et Simard (approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.) In-12 de 380 pages. Illustré de 234 vignettes. Cartonnage papier.

2e édition. Prix: \$0.75 l'ex.—Prix spécial à la douzaine. A l'usage des instituteurs, institutrices et des personnes qui se préparent à obtenir les brevets d'enseignement.

Cette édition n'est en vente que chez M. l'abbé V.-A. Huard, à l'Archevêché de Québec.

ENSEIGNEMENT PAR LES YEUX

TABLEAUX MURAUX

POUR LES ÉCOLES ET LES FAMILLES

Lecture, écriture, fractions, toisé, musée scolaire d'histoire naturelle, complet, en 116 tableaux avec échantillons variés.

Tableaux de physique: 16 Tableaux avec instruments pour expériences, Tableaux de Leçons de Choses, Anatomie, Hygiène, Antialcoolisme, Tuberculose, Mutualité, Soins immédiats aux blessés, Botanique.

Cartes géographiques, Texte anglais ou français, Globes terrestres et Célestes, Globes ardoises, Toile ardoise pour tableaux noirs, Brosses à tableaux, Bouliers-compteurs, Baguettes-indicateurs, etc.

GRANGER FRERES,

Éditeurs-Libraires-Papetiers,
43, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec.

PUBLICATIONS FRANÇAISES

Nous recommandons aux instituteurs et aux institutrices du Canada français, les admirables publications françaises suivantes:

Les Dimanches Chez Soi, directeur, M. François Veuillot, de *l'Univers*, 142, Rue Montmartre, Paris. Abonnement: 8 francs. Hebdomadaire.

Le Noël, 5 rue Bayard, Paris. Abonnement: 12 francs. Hebdomadaire.

Le Mois littéraire et pittoresque, 5, rue Bayard, Paris. Abonnement: 12 francs. Mensuel (au delà de 100 pages).

Les Questions actuelles (excellente revue d'informations), 5 rue Bayard, Paris. Hebdomadaire. Abonnement: 7 francs.

Toutes ces revues sont admirablement bien faites. Les trois premières sont illustrées avec un goût parfait.

ATLAS-GÉOGRAPHIE

ATLAS-GÉOGRAPHIE (*Enseignement Primaire: cours Intermédiaire et Primaire supérieur.*) Par les Frères Maristes. Iberville, P. Q. Prix: \$1.00.

C'est une étude de géographie physique, politique, administrative et économique, du Canada, complétée par une étude générale, admirablement simplifiée, quoique suffisante des cinq parties du monde. Des notions de géologie et de cosmographie terminent l'ouvrage. Les cartes et les gravures sont très bien exécutées.

Voilà un manuel classique qui mérite plus qu'une mention ordinaire. Nous regrettons que l'espace dont nous disposons dans cette livraison soit si limité. Nous reparlerons de cet Atlas, fruit d'études considérables et de connaissances pédagogiques approfondies. Dans cet ouvrage, nous reconnaissons le maître qui dirige le *Bulletin des Etudes* avec une science et un talent qui font l'admiration des connaisseurs impartiaux.